



Assemblée générale

PROVISOIRE

A/45/PV.8

3 octobre 1990

FRANCAIS

Quarante-cinquième session

ASSEMBLEE GENERALE

PROCES-VERBAL PROVISOIRE DE LA 8e SEANCE

Tenue au Siège, à New York,
le mardi 26 septembre 1990, à 10 heures

Président : M. de MARCO (Malte)
puis : M. REZEK (Brésil)
(Vice-Président)

Débat général [9] (suite)

Déclarations de :

M. Genshcher (République fédérale d'Allemagne)
M. Hurd (Royaume-Uni)

Allocution de M. Cavaco Silva, Premier Ministre de la République du Portugal

Allocution de M. Kebich, Président du Conseil des ministres de la République socialiste soviétique de Biélorussie

/...

Le présent procès-verbal contient le texte des discours prononcés en français et l'interprétation des autres discours. Le texte définitif sera publié dans les Documents officiels de l'Assemblée générale.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être présentées, dans un délai d'une semaine, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, Département des services de conférence, bureau DC2-0750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du procès-verbal.

Débat général [9] (suite)

Déclaration de :

M. Kasim (Jordanie)

La séance est ouverte à 10 h 25.

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR (suite)

DEBAT GENERAL

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je rappelle aux représentants que, conformément à la décision prise par l'Assemblée générale à sa troisième séance plénière, il ne convient pas d'adresser des félicitations dans la salle de l'Assemblée générale, à l'issue d'une déclaration.

A ce sujet, je rappelle également aux représentants que, conformément à une autre décision prise par l'Assemblée générale lors de la même séance, les orateurs prenant la parole au cours du débat général doivent, à l'issue de leur déclaration, quitter la salle de l'Assemblée en passant par la salle GA-200, située à l'arrière de la tribune, pour regagner leur place.

M. GENSCHER (République fédérale d'Allemagne) (parle en allemand; interprétation d'après un texte anglais fourni par la délégation) : Permettez-moi tout d'abord, Monsieur le Président, de vous féliciter chaleureusement de votre élection à ce poste important. Vous dirigez la politique étrangère d'un pays avec lequel nous entretenons des relations étroites et amicales. Nous oeuvrons aux côtés de Malte afin que progressent la sécurité et la coopération en Europe. Avec vous comme Président, cette session de l'Assemblée générale est entre de bonnes mains.

Je tiens aussi remercier votre prédécesseur, l'ambassadeur Joseph Garba, de la façon dont il s'est acquitté de ses fonctions de président.

Nous adressons tout particulièrement nos remerciements au Secrétaire général. Nous continuerons résolument d'appuyer ses initiatives courageuses et pleines de bon sens. Monsieur le Secrétaire général, vous avez ouvert de nouvelles voies grâce auxquelles les Nations Unies peuvent remplir avec succès leur rôle qui est d'assurer le maintien de la paix.

M. Genscher (RFA)

Je me félicite que le Liechtenstein, pays voisin avec lequel nous entretenons d'étroites relations, soit devenu le Membre le plus récent de la famille des nations.

Je souhaite chaleureusement la bienvenue en cette assemblée au représentant de la Namibie, un pays avec lequel nous sommes étroitement associés de par notre histoire, notre amitié et nos efforts conjugués pour assurer son indépendance.

Nous félicitons chaleureusement notre ami, le peuple du Yémen, qui a réussi son unité. Nous espérons sincèrement que la nation coréenne saura elle aussi bientôt surmonter ses divisions.

Je me félicite de la déclaration très importante faite, au nom de la Communauté européenne, par mon collègue de l'Italie, M. De Michelis.

Ces 12 derniers mois, la situation en Europe, et avec elle la situation en Allemagne, a connu des modifications radicales. Il n'est jamais apparu aussi évident à quel point le sort de l'Allemagne est étroitement lié à celui de l'Europe. L'unité de l'Allemagne est une étape vers l'unité de l'Europe. Le 3 octobre sera le jour de l'unité allemande. Pour nous, Allemands, ce sera une journée de réjouissance, de gratitude et de réflexion. Notre souhait longtemps cheri d'unité dans la paix et la liberté sera exaucé. C'est pour nous une source de grande satisfaction. Le monde suit l'unification de l'Allemagne avec bonne volonté, bienveillance et amitié. Nous lui en sommes profondément reconnaissants.

En cette phase historique, les Allemands vivent un moment historique et sont pénétrés de leur responsabilité; ils ne se laissent pas entraîner dans une exubérance nationaliste. Nous n'oublierons pas les souffrances sans fin infligées aux nations de l'Europe et au monde au nom de l'Allemagne. Nous commémorons toutes les victimes de la guerre et de la tyrannie. Nous nous rappelons, en particulier, les souffrances indicibles endurées par le peuple juif. Nous sommes conscients de notre responsabilité et l'assumons. A l'Assemblée générale des Nations Unies j'adresse ce message : nous, Allemands, sommes unis dans la détermination de ne jamais tolérer qu'une telle chose se reproduise.

Notre nation vivra unie une fois encore en un Etat démocratique. Cet Etat s'appuiera sur le respect des droits inaliénables de l'homme. Seule la paix émanera du sol allemand. A jamais les principes inscrits dans notre constitution, les droits de l'homme et la dignité de l'homme, la démocratie et le règne du droit, la justice sociale et le respect de la Création, la paix et les relations de bon voisinage régiront nos actes et nos pensées.

M. Genscher (RFA)

En tant que partenaire égal dans une Europe unie, nous sommes résolus à servir la paix du monde. Cet engagement, consacré dans le préambule de notre constitution, détermine notre politique. C'est un rejet de la politique de puissance, il implique une politique fondée sur la responsabilité.

Depuis qu'elle a rejoint les Nations Unies, la République fédérale d'Allemagne a exigé dans cette instance mondiale l'unification de notre nation indivisible. Chaque année depuis 1974, j'ai fait part devant l'Assemblée générale de ma détermination d'oeuvrer à l'édification d'un état de paix en Europe dans lequel la nation allemande recouvrerait son unité par une libre autodétermination.

En chacune de ces occasions, je n'ai cessé également de penser aux Allemands qui vivent dans une région dont je suis personnellement issu, la République démocratique allemande. Je savais qu'ils aspiraient à l'unité allemande tout autant que nous en République fédérale d'Allemagne, mais qu'ils ne pouvaient pas exprimer leurs sentiments et leurs vues ici devant l'Assemblée de l'Organisation des Nations Unies. Cependant, ils viennent aujourd'hui d'exprimer leur engagement à l'égard de la liberté et de l'unité. Avec eux, nous nous sommes réjouis de l'unité allemande. Nous savons que cela entraînera l'unité pour l'Europe elle aussi. Ainsi aujourd'hui, unis par le coeur et la volonté, nous saluons les nations du monde.

J'éprouve en cette occasion un sentiment de profonde gratitude, gratitude que je témoigne également à l'égard de mes collègues James Baker, Roland Dumas, Douglas Hurd et Edouard Chevardnadze, qui ont tant fait ces derniers mois pour nous aider à atteindre cet objectif.

Le rappel de la session de l'an dernier de l'Assemblée générale montre les problèmes que nous avons dû résoudre. A cette époque, nous étions encore engagés dans de pénibles négociations en vue d'ouvrir la porte de la liberté aux milliers d'Allemands confinés dans notre ambassade à Prague.

Mes remerciements vont également au courageux peuple hongrois, qui a été le premier à lever le rideau de fer.

Nous, Allemands, savions depuis longtemps que seules la paix et la fin de la division de l'Europe pourraient conduire à l'unification de notre pays. Nous avons saisi les chances d'une coopération. Nous avons renoncé à la menace ou à l'emploi de la force et avons tenu cet engagement. Nous avons misé sur la force génératrice de paix des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Nous avons créé en République fédérale d'Allemagne un ordre politique et social fondé sur la liberté.

M. Genscher (RFA)

Avec l'appui de nos amis et partenaires, nous avons regagné la confiance des nations du monde, et ainsi créé l'une des fondations de l'unité allemande. L'adhésion de la République fédérale d'Allemagne au Conseil de l'Europe, à l'Alliance occidentale et à la Communauté européenne sont des jalons sur cette route. En prenant ces mesures, nous avons regagné la communauté des démocraties.

Par les traités de Moscou et de Varsovie, ainsi que le traité avec la Tchécoslovaquie, les fondations d'une nouvelle relation avec nos voisins de l'Est ont été posées. Le traité de base avec la République démocratique allemande a créé un modus vivendi entre les deux Etats allemands pendant la période où la nation est demeurée divisée.

M. Genscher (RFA)

Cette politique allemande en matière de traité a également ouvert la voie à l'Acte final d'Helsinki. L'élan imprimé au processus de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) et les réformes radicales intervenues en Union soviétique sous la direction de Mikhaïl Gorbatchev ont permis, en fin de compte, de mettre un terme à la division de l'Europe et, partant, à celle de l'Allemagne.

Les peuples d'Europe centrale et de l'Est ont choisi la voie de la révolution pacifique qui mène à la liberté et à la démocratie. Chacune de leurs décisions a été une décision en faveur de l'Europe. Par leur révolution pacifique, les Allemands, qui s'unissent désormais à nous, ont montré au monde entier qu'ils croient en la liberté, l'unité et la démocratie, ainsi qu'en l'Europe.

Nous remercions nos amis et alliés de l'Occident. Ils se sont tenus à nos côtés dans les bons moments comme dans les temps difficiles. Au peuple américain en particulier, je tiens à dire que nous n'oublierons jamais le pont aérien de Berlin.

A la veille de l'unification allemande, nous exprimons nos remerciements au Président Bush, au Président Mitterrand et au Premier Ministre Thatcher pour leur appui, leur vision clairvoyante d'homme d'Etat et la compréhension dont ils ont fait preuve devant les aspirations de notre nation à l'unité.

Nous remercions nos amis de la Communauté européenne dirigée par le Président de la Commission, Jacques Delors, et nous remercions nos amis dans le monde entier.

Nous sommes reconnaissants au Président Gorbatchev. Sa politique courageuse a ouvert à l'Europe un nouvel avenir et donné à l'Allemagne la possibilité de recouvrer son unité dans la liberté, ce qui revêt également une grande importance pour l'avenir des relations germano-soviétiques.

Nous, Allemands, ne désirons rien d'autre que de vivre dans la liberté et la démocratie, dans l'unité et la paix avec tous nos voisins. Dans le Traité de règlement définitif relatif à l'Allemagne, que nous avons signé à Moscou, le 12 septembre, avec la France, l'Union soviétique, les Etats-Unis d'Amérique et le Royaume-Uni, nous, Allemands, avons réaffirmé la responsabilité qui incombe à l'Allemagne unie dans le domaine de la paix.

Dans l'application de notre politique, nous avons l'intention de donner le bon exemple. Nous réaffirmons que nous renonçons à la fabrication, à la possession et au contrôle des armes nucléaires, biologiques et chimiques. Nous renouvelons notre

M. Genscher (RFA)

attachement aux droits et obligations découlant du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Notre décision de réduire à 370 000 hommes l'effectif des forces armées de l'Allemagne unie représente une contribution tangible de l'Allemagne au désarmement général en Europe.

L'Allemagne unie n'a aucune revendication territoriale quelle qu'elle soit contre d'autres Etats et n'en fera valoir aucune à l'avenir. L'inviolabilité des frontières nationales est une pierre angulaire de l'ordre pacifique de l'Europe. L'Allemagne unie confirmera la frontière germano-polonaise actuelle dans un traité contraignant en droit international. Nos relations avec la Pologne attestent, de manière particulière, de notre vocation européenne. Nous avons donc l'intention d'établir, dans un traité global supplémentaire, la base d'un nouveau chapitre dans les relations de bon voisinage entre Allemands et Polonais. L'Allemagne reconnaît et accepte la responsabilité qui lui incombe dans l'édification d'un avenir meilleur pour l'Europe. Nous ne souhaitons pas l'avènement d'une Europe allemande, mais d'une Allemagne européenne.

Nous appartenons à la Communauté européenne. Le 1er janvier 1993, le Marché commun intérieur européen sera définitivement organisé. Ce sera un marché ouvert, qui sera donc porteur d'impulsions novatrices pour l'économie mondiale. Nous souhaitons que la Communauté européenne soit une union économique et monétaire et une union politique. Nous ne voulons pas voir s'élargir l'Atlantique à mesure que l'identité de la Communauté européenne s'affirme sur la voie de l'union européenne. Une déclaration transatlantique émanant de la Communauté européenne et des démocraties d'Amérique du Nord ajoutera une qualité nouvelle à notre communauté, fondée sur des valeurs et un destin communs.

Plus nous achèverons rapidement l'union européenne, plus nous encouragerons l'unification de l'ensemble de l'Europe. Sur la voie de l'union européenne, la Communauté européenne intéresse déjà de plus en plus l'ensemble de l'Europe. L'étroite amitié franco-allemande est le noeud de ce lien unique entre les démocraties européennes. Notre fidélité à cette amitié est l'une des fondations permanentes de toute la politique étrangère allemande. Le 3 octobre 1990, tous les Allemands seront rassemblés dans le sein de la Communauté européenne et de l'amitié franco-allemande. L'Allemagne souveraine, démocratique et libre s'engagera alors à suivre la voie de l'unité, de la stabilité et du progrès dans l'ensemble de l'Europe.

M. Genscher (RFA)

L'Allemagne unie aura une plus grande influence. Nous ne chercherons pas, grâce à elle, à devenir plus puissants, mais nous serons conscients des plus grandes responsabilités que cette influence supplémentaire nous donnera. Nous accepterons d'assumer cette responsabilité en Europe et dans le monde. Nous placerons notre influence sur les plateaux de la balance de l'Europe de telle sorte qu'elle profite à toutes les nations de notre continent et, partant, à l'humanité tout entière. De la sorte, nous aiderons l'Europe à s'acquitter de la responsabilité qui lui incombe dans l'édification du nouvel ordre mondial naissant. Notre comportement donnera raison à tous ceux qui appuient avec confiance le processus de l'unification allemande.

Un nouveau concept de la coexistence des nations prend forme. Il est fondé sur la conscience des défis globaux et de l'interdépendance globale. Il prend en considération la responsabilité du monde à l'égard des générations futures. C'est le concept de l'égalité de droit des nations grandes et petites, de la limitation de la puissance nationale par le transfert des droits souverains à des institutions communautaires, de l'interaction des intérêts économiques, de la solidarité régionale et de l'interdépendance. Ce concept, et non la politique fondée hier sur des aspirations à l'hégémonie et sur l'équilibre, doit être le modèle de la stabilité et de la prospérité en Europe et dans le monde de demain.

Nous, Allemands, contribuons à ce concept par notre souveraineté reconquise. Pour l'Europe, cela signifie que les causes idéologiques de tensions ne doivent pas être remplacées par d'autres causes qui découleraient des écarts entre les niveaux de vie. Maintenant que le mur est tombé et que le rideau de fer a été levé, nous ne voulons pas les remplacer par de nouvelles divisions engendrées par la pauvreté, l'injustice sociale ou les impondérables disparates de la nature.

M. Genscher (RFA)

Le continent tout entier doit s'engager à défendre la démocratie parlementaire, le respect des droits de l'homme, les principes de l'économie sociale de marché, la justice sociale, la protection des sources naturelles de vie et la coexistence pacifique des nations. C'est uniquement de cette façon qu'une Europe unie pourra voir le jour.

L'Allemagne et l'Europe portent encore les traces de plus de 40 années de division, qu'il faudra beaucoup d'efforts politiques et économiques pour faire disparaître.

Nous estimons que notre contribution à la reconstruction de l'Europe est un investissement dans l'avenir de notre propre nation et dans celui de l'Europe. C'est ainsi que nous percevons notre vocation européenne - la vocation européenne des Allemands. L'unification de l'Allemagne ne nous fera pas perdre de vue le but de l'unification de l'ensemble de l'Europe.

Notre objectif est une Europe basée sur une solidarité et un partenariat qui sauront répondre aux aspirations de tous les peuples européens. La solidarité et le partenariat doivent l'emporter, et non point la rivalité et l'hégémonie.

L'établissement d'un cadre politique, économique, social et écologique sain pour le processus de transformation en Europe centrale et orientale est le principal objectif d'une politique européenne axée sur la stabilité, où les facteurs militaires perdent de plus en plus leur signification.

Notre poids économique et politique et notre position au centre de l'Europe nous imposent à cet égard une responsabilité particulière en tant qu'Allemands, responsabilité que nous assumons.

À ce propos, nous avons toujours été conscients du fait que l'Union soviétique appartient à l'Europe. Sans l'Union soviétique, il ne peut y avoir d'Europe unie.

Avec la récente signature à Moscou du Traité germano-soviétique sur les relations de bon voisinage, de partenariat et de coopération, les deux pays ont l'intention de façonner leur avenir ensemble. Nous souhaitons qu'une confiance réciproque s'établisse entre nous, à tous égards. Le Traité en fournit la base.

D'autres membres de la Communauté européenne négocient également en ce moment des accords de coopération avec l'Union soviétique. Grâce à cette étroite coopération avec les membres de la Communauté européenne, l'Union soviétique lie son avenir à celui de l'Europe.

Les institutions économiques et financières internationales devront elles aussi tenir compte de cette évolution. Partout, on aspire à une nouvelle façon de penser.

M. Genacher (RFA)

Nous nous efforçons également d'établir des liens d'étroite coopération avec tous nos voisins d'Europe centrale et d'Europe du Sud-Est avec lesquels nous partageons de nombreuses traditions et avons beaucoup d'intérêts communs.

La fin de l'affrontement Est-Ouest et le développement d'un nouveau type de rapports entre les Etats membres des deux alliances ouvrent la voie à un nouveau système de coopération en Europe dans le domaine de la sécurité également. L'alliance de défense Nord-Atlantique en mutation et la Communauté européenne dont l'Allemagne unie fera partie elle aussi, comme elle appartiendra à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), constitueront les piliers de ce nouveau système. Ce seront les piliers d'un nouveau développement, où la sécurité militaire sera complétée par une fondation plus large et plus solide pour la coopération au service de la sauvegarde de la paix. Les membres des deux alliances ne se considèrent plus comme des adversaires ni comme une menace.

Il y a 15 ans, les 35 signataires de l'Acte final d'Helsinki de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe s'engageaient à défendre la liberté, la démocratie et le respect des droits de l'homme. Les événements survenus depuis lors ont confirmé l'audacieuse décision de 1975. La conférence au sommet qui doit se tenir à Paris le 19 novembre prochain portera le processus de la CSCE à un nouveau niveau et créera les premières institutions communes de la nouvelle et unique Europe.

Des réunions ordinaires de chefs d'Etat et de gouvernement et de ministres des affaires étrangères, un centre pour la prévention des conflits et un secrétariat fourniront les premières bases solides d'un ordre pacifique durable pour l'ensemble de l'Europe reposant sur la coopération.

Une nouvelle et vaste perspective s'ouvre à l'Europe. En tant que pays situé au centre de l'Europe, l'Allemagne unie, consciente de sa responsabilité paneuropéenne, fera tout son possible pour que cette perspective devienne une réalité pour tous les Européens.

La Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe se transforme graduellement, avec notre participation active, un système de coopération, de sécurité et de stabilité européennes. Les démocraties nord-américaines participent à ce processus en tant que partenaires naturels et importants. Le fait que la Conférence sur la CSCE des ministres des affaires étrangères aura lieu, ici, sur le sol américain, la semaine prochaine, est d'une importance symbolique.

M. Genscher (RFA)

Le désarmement et l'instauration d'une sécurité coopérative demeurent la clef de la maison européenne commune. Les négociations de désarmement doivent se dérouler au même rythme que l'évolution dynamique de la situation politique. La conclusion imminente des négociations de Vienne sur le désarmement classique devra être suivie aussitôt que possible par des négociations visant l'élimination des missiles nucléaires à courte portée. D'autres mesures de réduction des forces sont également nécessaires. Nous demandons instamment la conclusion d'une convention d'interdiction globale des armes chimiques - convention qui ne s'est fait que trop attendre. Ces moyens barbares de destruction doivent être éliminés partout dans le monde. En procédant à une réduction de leurs armes nucléaires, les superpuissances assument leurs obligations à l'égard de l'humanité. La validité universelle du Traité sur la non-prolifération doit être assurée dans l'intérêt de la survie même de l'homme. Des efforts internationaux coordonnés doivent être entrepris pour empêcher la dissémination des vecteurs d'armes nucléaires, biologiques et chimiques.

Mais les mesures de désarmement n'éliminent pas automatiquement les usines d'armement. Les raisons de convenance économique ne devraient jamais être acceptées comme pouvant justifier la fabrication d'armements qui menacent la paix dans d'autres parties du monde. Le tiers monde doit cesser d'être le marché d'armements que les accords de désarmement en Europe ont rendu obsolète. En conséquence, les futurs accords de désarmement devraient faire obligation aux parties contractantes d'utiliser les capacités excédentaires à des fins pacifiques.

Cela fait des années que nous réclamons une plus grande transparence en matière d'exportations d'armements. Cette question prend de nos jours une urgence de plus en plus grande et est sans cesse plus appuyée. Nous nous félicitons de l'initiative présentée à cet égard par le Ministre des affaires étrangères Chevardnadze. L'enregistrement obligatoire des exportations d'armements auprès des Nations Unies devrait être institué immédiatement, et toutes les infractions à cette obligation devraient être sévèrement punies.

La conversion des usines d'armements aux fins de la production de biens civils est une tâche globale qui sert les intérêts de la paix. Nous sommes prêts à coopérer avec n'importe quelle nation dans ce domaine nouveau et important de la sécurité internationale.

Nous voyons apparaître les signes d'une ère nouvelle, non seulement en Europe mais également dans les efforts visant à résoudre les conflits régionaux - de l'Amérique centrale à l'Afghanistan, du Cambodge à la Corée.

M. Genscher (RFA)

Au Moyen-Orient, le droit à l'autodétermination du peuple palestinien doit aller de pair avec le droit d'Israël à l'existence et à la sécurité. En République sud-africaine, il faut se débarrasser de l'apartheid inhumain. Nous espérons que le dialogue entre les représentants de la majorité noire et ceux de la minorité blanche, destiné à éliminer complètement l'apartheid, sera très rapidement couronné de succès.

Nous condamnons l'agression de l'Iraq contre son voisin arabe et musulman, contre un Membre de l'Organisation des Nations Unies, le Koweït. La communauté des nations ne peut tolérer l'invasion et l'annexion d'un pays. Les droits de l'homme de populations innocentes de tous les pays ont ici été violés. On ne peut justifier ni excuser une telle conduite. L'agression doit être traitée comme une agression, le chantage comme du chantage, et la violation des droits de l'homme doit être traitée comme une violation des droits de l'homme si l'on veut préserver la notion du bien et du mal dans le monde.

Comme toujours, c'est le plus pauvre de tous qui souffre le plus de ce genre de conflit. Le prix du pétrole est à la hausse. Les premiers à en ressentir les effets sont les pays en développement qui ne disposent d'aucune source d'énergie. Des années de labeur ardu sont perdues. Jamais auparavant dans son histoire, l'ONU n'avait adopté une position aussi unanime et déterminée contre un agresseur. Jamais auparavant un agresseur n'a eu moins de chance de diviser une communauté internationale agissant comme une seule entité.

Le temps ne travaille pas pour Saddam Hussein. Il n'y a que les trois voies tracées par le Conseil de sécurité qui pourront faire sortir l'Iraq de l'isolement qu'il s'est infligé lui-même : le retrait complet et sans condition du Koweït, la restauration de la souveraineté intégrale de ce pays, et la libération immédiate de tous les otages. En refusant de satisfaire à ces demandes, les dirigeants iraqiens lancent un défi à la communauté des nations dans son ensemble. Nous accordons notre appui inconditionnel à l'application de ces résolutions des Nations Unies. L'agression n'a pas à être récompensée et ne doit jamais l'être.

La détermination et l'action conjointe des Etats Membres de l'ONU montrent incontestablement que notre organisation mondiale commence à jouer un nouveau rôle de maintien de la paix. Tous les Membres doivent reconnaître leurs responsabilités et s'en acquitter comme il se doit. Nous souhaitons la paix pour les pays de cette région, ainsi que l'unité du monde arabe, qui a été fragmentée par l'agression de l'Iraq.

M. Genscher (RF)

Les chances d'instaurer un nouvel ordre mondial résident dans la solidarité et l'action commune. Ces occasions doivent être saisies. La famille des nations a agi avec sagesse quand, après la terrible expérience des deux guerres mondiales, elle a placé la responsabilité de la sauvegarde de la paix mondiale entre les mains des Nations Unies. Il existe maintenant - ce qui n'a jamais été le cas auparavant - une bonne possibilité de voir les nobles objectifs consacrés dans la Charte des Nations Unies réalisés globalement. La fin du conflit Est-Ouest a aidé à rendre cela possible. Les barrières idéologiques s'écroulent. Le règlement des conflits par des moyens militaires est de plus en plus réprouvé. La primauté du droit prend de plus en plus de sens.

C'est ainsi que l'attention se porte de plus en plus sur notre organisation dont la tâche est de régler les différends qui opposent les nations par des moyens pacifiques. C'est une heure historique pour les Nations Unies. Le potentiel de la Charte dans le domaine du maintien de la paix doit être pleinement utilisé. La communauté des nations doit appuyer de tout son poids les efforts déployés par le Secrétaire général pour maintenir la paix mondiale.

La fin du conflit Est-Ouest va libérer une source considérable d'énergies matérielles, spirituelles et politiques qui permettront de relever les défis auxquels nous devons faire face sur le plan mondial : l'élimination de la famine, de la pauvreté et du sous-développement dans le tiers monde; la solution du problème de la dette, et la protection des sources naturelles de la vie.

Les Nations Unies peuvent enfin jouer le rôle qui leur revient dans la formation d'un monde indépendant, un monde qui doit être gouverné par un sens des responsabilités réciproques plutôt que par la politique du pouvoir. Nous savons tous que les défis que doit relever l'humanité dans son ensemble ne permettent plus à aucun pays d'échapper à ses responsabilités. Le monde unique dans lequel nous avons été placés nécessite le déploiement de nouveaux efforts communs tant de la part de l'Est que de l'Ouest, tant de la part du Nord que du Sud, la mise en place de nouveaux systèmes de coopération et la réalisation de la paix mondiale et régionale. Un seul Etat, si grand et si puissant soit-il, est plus que jamais incapable de relever à lui seul ces défis. Le monde a besoin d'une action commune, sur les plans global et régional, en raison de sa vulnérabilité, qui prend des proportions menaçantes, mais aussi en raison du grand nombre de possibilités de développement dont il dispose et qu'il n'utilise pas. L'interdépendance et la coopération sont les facteurs déterminants de l'ère nouvelle qui commence. Une

M. Genscher (RFA)

nouvelle norme d'éthique est nécessaire pour notre monde, ce doit être une norme de responsabilité partagée pour le monde entier, pour une écologie commune, et pour notre postérité commune.

Ainsi, une nouvelle communauté de responsabilités mutuelles devrait se faire jour comme fondement d'un nouvel ordre mondial - ordre mondial embrassant la diversité des nations, leurs cultures, traditions et religions; un ordre dans lequel chacun préserverait son identité dans le respect mutuel et où tous pourraient vivre en paix. Un ordre mondial de paix et de coopération, de liberté et de droits de l'homme requiert avant tout la justice sociale. La paix authentique ne peut exister que dans le respect de tous les droits de l'homme.

Les deux pactes des Nations Unies relatifs à la protection des droits politiques et des droits économiques et sociaux doivent être pris en compte ensemble. Il ne faut surtout pas qu'ils ne soient que des postulats vides de sens; nous avons tous besoin de leur application pragmatique.

Une existence humaine décente présuppose également un environnement sain. Elle présuppose la conservation pour l'homme des sources naturelles de la vie. La sauvegarde de la paix mondiale exige non seulement la fin de la guerre de l'homme contre l'homme, mais aussi la fin de l'exploitation économique. Elle exige également la fin de la guerre de l'homme contre la nature. Il devrait y avoir un troisième pacte des Nations Unies relatif aux droits de l'homme qui protégerait les sources de vie naturelles.

La tâche qui incombe aux Nations Unies pour cette décennie est de perfectionner le système juridique international de manière à assurer la survie de l'humanité. Jamais auparavant on n'a accordé autant d'importance à l'examen des conséquences qu'entraînent, pour la postérité, les décisions que nous prenons aujourd'hui en matière de politique, de sécurité, d'économie, de technologie et d'écologie. Jamais auparavant la responsabilité d'une génération face à l'avenir n'a été aussi lourde. Mais jamais auparavant non plus on n'a eu autant de possibilités d'adopter une nouvelle philosophie et de mener une nouvelle action. Nous, Allemands, avons l'intention de consacrer nos talents, notre expérience et nos ressources économiques à l'effort commun pour réaliser cette tâche énorme.

La réorganisation du secteur industriel dans les nouveaux Etats fédéraux qui sont sur le point de devenir partie intégrante de notre pays et notre aide aux réformes entreprises en Europe centrale et en Europe de l'Est nous placent devant

M. Genacher (RFA)

d'énormes problèmes. Néanmoins, nous redoublerons d'efforts pour nous acquitter de nos responsabilités envers les pays du tiers monde. Notre contribution à leur développement, par le biais du transfert de savoir-faire, de techniques et de capitaux, ne diminuera pas, mais sera au contraire accrue.

M. Genscher (RFA)

La solidarité avec l'Europe centrale et l'Europe de l'Est n'implique pas que nous nous désintéressions du tiers monde. Le groupe des pays en mesure d'utiliser - et décidés à le faire - leurs ressources matérielles afin de créer un monde meilleur ne fera que s'élargir.

Les réformes économiques en Europe centrale et en Europe de l'Est, y compris en Union soviétique, ne feront pas qu'offrir de nouvelles possibilités aux pays en question; les nations du tiers monde ont elles aussi tout à gagner de l'ouverture de plus vastes marchés, d'une meilleure répartition internationale du travail et d'une meilleure mise en valeur des ressources naturelles rares. C'est ainsi que l'unification de l'Allemagne et de l'Europe produiront des dividendes de la paix pour toutes les régions du monde.

Une nouvelle façon de penser et d'agir ne sera possible que si tous les intéressés reconnaissent leurs propres erreurs. Ce n'est qu'à cette condition que le Nord et le Sud trouveront des solutions aux problèmes de l'avenir. Ce n'est qu'ainsi que nous pourrons assumer la responsabilité particulière qui est la nôtre dans la recherche d'une civilisation capable de survivre.

Le développement d'une civilisation orientée vers le marché et l'environnement, qui soit pluraliste et pourtant collective et capable de faire face aux problèmes de demain, tel est le véritable défi de cette fin de siècle. La liberté économique ne doit pas devenir autodestructrice. Les progrès technologiques nous ont permis de donner au monde un visage plus humain. Mais si nous échouons, nous détruirons les sources de la vie, non seulement pour nous-mêmes, mais aussi pour les générations futures. La stratégie pour garantir la survie de l'humanité doit occuper dans nos esprits et dans nos actes la place réservée jusqu'ici à la défense des intérêts nationaux, le plus souvent grâce à la politique de la force et au poids de notre politique de l'armement.

Telle est la conversion totale de pensée et d'action à laquelle nous devons tous procéder, en tant qu'Etats et en tant qu'individus. Ensemble, nous devons nous lancer dans des solutions qui offriront à la population mondiale - dont le chiffre, d'ici la fin du siècle, s'élèvera à plus de 6 milliards de personnes - la perspective commune et tangible de vivre d'une manière décente. Un certain nombre de conférences importantes nous attendent. Elles doivent être utilisées à cette fin.

M. Genscher (RFA)

Le rapport présenté par la Commission Sud présidée par Julius Nyerere montre que l'on a trouvé un nouveau langage, un langage dans lequel "nos" erreurs sont elles aussi admises. Ce rapport montre que le tiers monde assume ses responsabilités dans un monde qui forme un tout et à l'égard d'un monde qui ne fait qu'un tout. Les pays industrialisés doivent répondre à cet appel. Une nouvelle façon de penser et d'agir s'impose aux deux parties. Les chances de prendre un nouveau départ dans le dialogue entre le Nord et le Sud, dialogue fondé sur l'équité et le partenariat, où chaque partie est prête à apprendre de l'autre, n'ont jamais été meilleures qu'en ce moment.

La fin de l'affrontement Est-Ouest a débarrassé ce dialogue de son poids idéologique. C'est ainsi qu'il est plus facile de se concentrer sur les vrais problèmes de développement. Un dialogue ouvert entre le Nord et le Sud, voilà la tâche primordiale de l'heure. Nous devons nous y atteler dès maintenant.

L'endettement des pays en développement et ses effets paralysants pour la croissance et le développement économiques ne font que croître. Selon les estimations du Fonds monétaire international (FMI), cet endettement augmentera de 7 % d'ici fin 1991, dépassant 1 300 milliards de dollars. En dépit des progrès accomplis dans la mise en oeuvre de la stratégie renforcée de la dette, on ne saurait parler de véritables victoires. Au contraire, du fait de l'augmentation des prix du pétrole et des taux d'intérêt, les perspectives sont nettement moins bonnes pour les pays débiteurs. Les organisations financières internationales doivent faire encore davantage pour se montrer à la hauteur de leurs responsabilités concernant le développement du tiers monde.

Il faut que les négociations d'Uruguay soient couronnées de succès, notamment dans l'intérêt des pays en développement. L'intégration croissante de ces derniers dans l'économie mondiale doit également être reflétée dans l'élaboration des conditions économiques générales. C'est la population même des pays en développement qui offre la plus grande ressource de développement. Cette population doit se voir donner une chance et des perspectives d'avenir, pour elle-même et pour ses enfants. Le Sommet mondial pour les enfants, le week-end prochain, sera à cet égard un stimulant important.

Le problème primordial en termes d'écologie globale est la rapide croissance démographique mondiale. Ce n'est qu'en répartissant équitablement le fardeau, les politiques économiques nationales fixant de nouvelles priorités afin d'aplanir les

M. Genscher (RFA)

énormes disparités des niveaux de vie, qu'il sera possible de changer les conditions sociales, économiques et culturelles générales du tiers monde au point que les familles nombreuses n'auront plus besoin d'avoir d'autres enfants pour les aider à compléter le revenu familial ou pour assurer leur vieillesse.

La planification familiale ne suffira pas à lui seul à influencer de façon durable les taux de natalité. Il doit être assorti de mesures visant à garantir une sécurité économique et sociale élémentaire, à rectifier progressivement la répartition injuste des revenus et à améliorer dans de nombreux pays les perspectives en matière d'éducation.

Personne ne souhaite que les taux de consommation excessifs de produits de base et d'énergie continuent d'augmenter dans les pays industrialisés ni que cette tendance soit perpétuée par plus de 6 milliards d'individus, à la fin de cette décennie, ce qui entraînerait une catastrophe écologique. Dans les pays industrialisés, chacun de nous doit changer sa façon de vivre. Les gouvernements peuvent y contribuer en stimulant le marché, en réglementant et en redistribuant les charges fiscales. Il faut que l'utilisation raisonnable des ressources de l'environnement et le recyclage des matériaux deviennent rentables pour les sociétés et que cesse le gaspillage d'énergie et d'autres ressources.

La modification du climat mondial, qui est due à l'appauvrissement de la couche d'ozone et à l'effet de serre, pose un autre problème capital. Chacun des nombreux problèmes écologiques de la planète s'aggraverait si ces deux problèmes primordiaux ne sont pas réglés. La pollution de l'air, la disparition de certaines espèces et l'érosion augmentent de façon spectaculaire et diminueront les chances de survie des générations futures.

La République fédérale d'Allemagne, qui est signataire de la Déclaration de La Haye, du printemps 89, estime que les décisions prises au Sommet économique de Paris en juillet 1989 doivent servir de base à une convention internationale visant à protéger l'atmosphère terrestre. Cette convention devrait être signée en tant qu'accord-cadre à la Conférence mondiale sur l'environnement et le développement, qui aura lieu au Brésil en 1992. Des mesures d'appui prises sous l'égide des Nations Unies sont indispensables si nous voulons que les changements opérés actuellement dans les politiques en matière d'énergie permettent de réduire les émanations de gaz carbonique et autres.

M. Genscher (RFA)

La politique du bon exemple en ce qui concerne la protection de l'environnement se poursuivra après la réunification des deux Etats allemands. Une politique de protection de l'environnement équivaut à une politique de maintien de la paix mondiale. La protection du patrimoine naturel et culturel de l'humanité est l'une des responsabilités premières de l'Organisation des Nations Unies car elle vise le maintien de la paix mondiale. Ce point de vue a été puissamment confirmé par la Charte mondiale de la nature adoptée par l'Assemblée générale en octobre 1982.

Nous avons tous le choix : ou détruire définitivement et irrévocablement la planète dans les quelques dizaines d'années à venir, ou adopter une attitude responsable et commencer à utiliser les ressources de la nature et l'énergie judicieusement, sur la base du partenariat et d'une manière qui soit véritablement inoffensive pour l'environnement.

M. Genscher (RFA)

Cela veut dire que nous devons d'abord faire posément le bilan de la situation, en tenant compte des conséquences qu'entraînent pour l'environnement ces aberrations qui vont du gaspillage énergétique à l'exploitation actuelle climatiquement nocive pour les forêts tropicales, pour ne nommer que deux des nombreux problèmes écologiques mondiaux. Mais cela veut dire, avant tout, qu'il faut reconnaître nos omissions, notre incurie, notre négligence et notre aveuglement délibéré devant les désastres imminents. Soyons sérieux quant au principe de la responsabilité.

Nous sommes tous conscients que nous faisons face à des défis mondiaux qui affectent la survie de chacun. La sauvegarde de la paix, le développement économique, la justice sociale, le désarmement et la protection des ressources naturelles biologiques sont ces défis mondiaux. La tâche de les relever exige toute notre énergie, toutes nos idées et tous nos efforts.

La division de mon pays et celle de l'Europe ainsi que l'affrontement Est-Ouest ont représenté un lourd fardeau pour nous tous. L'affrontement idéologique, la politique des puissances et la recherche de la suprématie nous ont tous poussés vers la course aux armements. Ils ont divisé l'Europe et le monde. Tout cela a exigé une concentration d'énergie considérable. Cette énergie est maintenant libérée. Nous pouvons ensemble l'utiliser pour assumer la responsabilité mondiale du maintien de la paix à une échelle sans précédent dans l'histoire de l'humanité, c'est-à-dire dans un monde uni.

A la veille de son unification, l'Allemagne déclare à la famille des nations : nous assumerons nos responsabilités en Europe et dans le monde. Nous assumerons nos responsabilités pour l'Europe et pour le monde.

Lorsque, dans la nuit du 2 au 3 octobre 1990, nous, Allemands, nous unirons officiellement, nous serons enclins à la gratitude et à la joie, à la réflexion et à la prise de responsabilité. Cette prédisposition nous unira aux espoirs, aux vœux et aux objectifs des nations d'Europe et du monde. L'Allemagne unie apportera sa contribution à la paix et à la liberté en Europe et partout dans le monde entier.

M. HIRD (Royaume-Uni) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, qu'il me soit d'abord permis de vous féliciter très chaleureusement de votre élection à la présidence de l'Assemblée générale et de rendre hommage à votre prédécesseur, M. Joseph Garba. Nous nous sommes déjà habitués au calme et à

M. Hurd (Royaume-Uni)

l'autorité dont vous faites preuve à la direction de nos discussions. Je voudrais également rendre un hommage très chaleureux au Secrétaire général. Nous avons grandement bénéficié de sa sagesse et de son énergie au cours de l'année écoulée et, comme il le sait, nous compterons sur ces qualités peut-être plus ardemment encore à l'avenir.

Quel contraste entre l'Assemblée générale aujourd'hui et celle d'il y a un an! En 12 mois, nous avons vu trépasser un ordre ancien que personne ne regrette. La fin de l'année dernière, 1989, a été une période de grande effervescence. Nous avons eu la chance d'assister à un événement rare : une révolution pacifique. Habituellement, je crois, les surprises ne sont pas les bienvenues dans les affaires mondiales. Mais les surprises de l'année dernière étaient presque toutes de bonnes nouvelles. Il y a moins d'un an, le Président Gorbatchev a dit au Gouvernement de la République démocratique allemande que l'histoire ne pardonnerait pas à ceux qui agiraient avec retard. Un mois plus tard, le mur de Berlin était abattu.

A présent, le peuple allemand s'unira le 3 octobre, dans la paix et dans la démocratie. Nous venons d'entendre M. Hans Dietrich Genscher, Ministre des affaires étrangères de la République fédérale d'Allemagne, faire une analyse et prendre un engagement éloquent à ce sujet. J'ajouterai simplement, au nom du Royaume-Uni, qu'en ce jour du 3 octobre, nous partagerons de tout coeur le bonheur du peuple allemand. Ce sera, bien sûr, un grand jour pour l'Allemagne; un grand jour et un jour bienvenu pour l'Europe et le reste du monde. En tant qu'un des quatre alliés du temps de la guerre, notre pays est fier du rôle qu'il a joué pour faciliter ce processus. Il y avait énormément à faire lorsque le processus des 2 plus 4 fut envisagé pour la première fois à Ottawa en février, mais nous avons travaillé rapidement, de façon exhaustive et en tant que partenaires, et l'Accord 2 plus 4 signé ce mois-ci à Moscou a été la première réalisation importante du nouvel ordre mondial.

En automne dernier, M. Skubiszewski, le Ministre des affaires étrangères de la Pologne, qui se trouve ici parmi nous aujourd'hui, a été le premier représentant d'un gouvernement démocratique d'Europe de l'Est à prendre la parole devant l'Assemblée générale. Ce fut là un changement extraordinaire. Personne n'aurait pu alors prévoir que la plupart des autres pays d'Europe de l'Est, en si peu de temps, commenceraient par mettre en cause puis rejetteraient le communisme avant la prochaine session de l'Assemblée générale.

M. Hurd (Royaume-Uni)

L'inversion du courant ne s'est pas limitée à l'Europe. En Afrique du Sud, le Président - un homme politique blanc élu exclusivement par une minorité blanche, le chef d'un parti traditionnellement orienté vers l'apartheid - a d'abord fait sortir M. Nelson Mandela de prison, puis s'est assis avec lui pour mener des négociations amicales et sérieuses. Nous devons nous efforcer d'aider ces deux hommes et, surtout, de faire avancer le processus de paix qu'ils sont en train de mettre au point.

Mais nous ne devons nous laisser hypnotiser par ces heureux événements. Nous devons maintenant nous atteler à la tâche banale d'intégrer ces changements à notre quotidien, à nos habitudes mentales et à notre sens instinctif des réalités. Nous ne pouvons encore être sûrs de la permanence ni de toutes les conséquences des révolutions "de velours" qui se produisent dans le monde. Rappelons-nous que lorsqu'on a demandé au grand homme d'Etat chinois Chou En-lai ce qu'il pensait de la Révolution française, il a répondu : "Il est trop tôt pour en juger." Je ne veux pas dire qu'il faille deux siècles de réflexion, mais je crois que nous devons agir avec prudence et une détermination renouvelée.

Certes, il y a eu beaucoup de manifestations d'enthousiasme et d'importantes réalisations, cela va sans dire, mais cela ne signifie pas que le nouvel ordre soit sûrement et complètement instauré ou universellement accepté. Dans la nuit du 2 août, le Président Saddam Hussein nous a rappelé cette réalité.

En envahissant et en annexant le Koweït, il a instantanément ramené à une sobre réalité un monde qui risquait peut-être de croire que le millénaire était arrivé en avance de 10 ans. Certes, l'agression contre le Koweït n'était pas le premier acte de violence injustifiée que l'Organisation des Nations Unies ait eu à traiter. Certes, il y a eu de nombreux actes d'agression et d'injustice depuis 1945, et certains, il faut le rappeler, restent en partie ou totalement sans solution. Mais il y a quelque chose quant à la brutalité flagrante de l'attaque au Koweït qui la classe dans une catégorie à part.

M. Hurd (Royaume-Uni)

C'était net et clair. Tous les principes de droit international étaient foulés aux pieds. Seule la plus faible tentative de justification fut avancée, et cela pour être immédiatement abandonnée ensuite. La Charte des Nations Unies, notre document, a été traitée avec un mépris total. C'est pour ces raisons qu'une coalition unique et extraordinaire de la communauté internationale s'est formée contre l'agresseur.

Bien que l'agression de l'Iraq domine nos réflexions sur le Moyen-Orient, nous ne devons pas perdre de vue les autres problèmes de la région. Par-dessus tout, nous ne devons pas perdre de vue la nécessité d'une juste solution, enfin, du problème palestinien. Nous n'avons aucunement l'intention d'oublier ce dossier qui n'est pas encore fermé. Toute solution de ce problème devra reposer sur le respect du droit international et des engagements pris. Voilà pourquoi, avant de régler ce problème, nous devons traiter du cas de l'Iraq et de l'agression iraquienne. Les chances d'un ordre mondial plus sûr dépendent directement du succès de la coalition internationale, que nous avons mentionnée, à mettre fin à l'occupation du Koweït. L'épreuve est formidable, cela ne laisse aucun doute. Mais on ne saurait l'éviter. Le moment est crucial. La manière dont nous agissons maintenant déterminera et façonnera la prochaine décennie.

Il me semble donc que nous pouvons nous montrer enthousiastes quant aux véritables progrès accomplis dans le monde, pour autant que nous restions réalistes quant aux tâches encore à accomplir. Je voudrais examiner très brièvement le système des relations internationales dans lequel nous devons oeuvrer. L'unité de base du système, l'unité de base dans cette enceinte, l'unité de base au sein de notre organisation, continuera d'être l'Etat nation, ce système d'Etat nation qui fut créé, je pense, sous sa forme moderne en Europe au XIXe siècle; et au XXe siècle les empires coloniaux en Europe orientale d'abord, en Afrique et en Asie ensuite, ont été transformés en Etats nations plus petits. Ce système n'est pas parfait; personne ici ne songerait à l'affirmer. Mais il s'est avéré durable et il a été complété par des groupements régionaux. Là où ces groupements fonctionnent avec succès, ils aplanissent les frictions entre Etats nations. Ils conjuguent de leur propre choix les efforts des Etats Membres dans un but particulier et je suis sûr qu'ils seront durables.

En tant qu'Européen, je m'arrêterai quelques instants sur les trois groupes principaux de ce genre en Europe : l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord

M. Hurd (Royaume-Uni)

(OTAN), la Communauté européenne et la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE).

L'OTAN a tenu une réunion au sommet en juillet à Londres et deux décisions fondamentales ont été prises au cours de ce sommet. Nous avons décidé que l'OTAN devait continuer d'exister en tant qu'alliance défensive à commandement intégré qui établit un cadre pour le stationnement des troupes américaines et autres en Allemagne. Je crois que l'histoire démontre on ne peut plus clairement la nécessité de la présence américaine en Europe. Ce fut une erreur après la première guerre mondiale que les Américains rentrent chez eux; ce fut une erreur que nous avons tous regrettée et dont nous nous sommes tous repentis. Mais la deuxième décision de la réunion au sommet de l'OTAN en juillet a été d'étendre, de nouvelle façon et avec un nouvel accent, la main de l'amitié et de la coopération de l'OTAN aux pays membres du Pacte de Varsovie, y compris l'Union soviétique bien entendu. A la suite du sommet de Londres, l'OTAN demeurera mais l'OTAN changera.

Le deuxième organe clef en Europe est la Communauté européenne. Depuis 1985, la Communauté européenne est animée d'un nouveau dynamisme. A l'avenir, elle devra à la fois s'élargir et s'approfondir. Elle devra s'élargir car je pense que des demandes d'adhésion d'un nombre d'autres Etats européens seront acceptées avant la fin du siècle. Comme vous le savez, Monsieur le Président, il nous en est déjà parvenu deux. Certaines de ces demandes peuvent émaner de membres de l'Association européenne de libre-échange (AELE); certaines peuvent émaner d'Etats nouvellement démocratiques d'Europe centrale et orientale à mesure qu'ils achèvent leur transformation en économies de libre-marché. Il semble inconcevable que l'Europe des Douze que nous avons aujourd'hui puisse désirer fermer ou fermer à jamais la porte à des démocraties européennes pleinement qualifiées qui voudraient y adhérer, qu'elles soient à présent membres de l'AELE ou qu'elles soient situées au centre, au sud ou à l'est de l'Europe.

Nous approfondissons également la Communauté en complétant le marché intérieur unique pour démanteler les barrières au commerce des biens et services et au mouvement des personnes. Nous préparons deux conférences intergouvernementales, qui commenceront toutes deux leurs travaux sous la présidence de l'Italie en fin d'année. Dans l'une, nous chercherons à améliorer le fonctionnement de nos institutions; dans l'autre, nous envisagerons des plans de niveau économique et monétaire. L'argument britannique répété réunion après réunion est un plaidoyer en

M. Hurd (Royaume-Uni)

faveur d'une démarche non dirigiste, ouverte et révolutionnaire dans toutes ses discussions.

Le troisième structure européenne est la CSCE. Nous oeuvrons ici à créer un système plus solide de valeurs et de normes communes de comportement international entre Etats européens. Tout ceci semble très noble, mais qu'est-ce que cela signifie en pratique? Je crois que, en pratique, cela signifie certaines choses très concrètes. Cela signifie que nous devons souligner la protection des droits de l'homme. Nous devons garantir la primauté du droit. Nous devons garantir des élections libres. Nous devons oeuvrer en général à mettre au point une même interprétation des libertés fondamentales de l'individu et des devoirs des gouvernements. Cela a été esquissé en grande partie dans l'Acte final d'Helsinki, il y a 15 ans. Je me rappelle qu'à l'époque certains d'entre nous étaient assez réticents devant les nobles promesses de l'Acte final d'Helsinki. De nombreuses personnes courageuses de par le monde peuvent toutefois témoigner aujourd'hui par expérience que, de ces promesses de 1975, de ces engagements, sont nées des pressions efficaces et d'éventuelles mesures qui leur ont donné leurs droits et la liberté.

A présent, un traité sur la réduction des forces conventionnelles en Europe (FCE) est une condition préalable - une condition préalable à la réunion au sommet de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) que nous avons l'espoir de voir se tenir à Paris en novembre, et pour parvenir au Traité FCE, des travaux urgents et utiles attendent ceux d'entre nous qui sont concernés. Si nous réussissons à négocier ce traité FCE à Vienne, nous aurons créé un équilibre militaire approximatif sur le continent européen; nous aurons éliminé la capacité de tous les signataires de lancer une attaque par surprise ou d'entreprendre une action offensive de grande envergure. Pour la première fois le principal outil de guerre sera soumis au droit international dans ses détails. La limitation des armements et la réduction des armements, aspiration distante, sujet de nombreux discours pendant plus de 40 ans dans cette enceinte, deviennent maintenant une réalité en Europe. Une fois le traité FCE signé, le sommet de Paris pourra envisager, et envisagera, de nouvelles idées, y compris les nôtres quant à un nouveau centre de réduction des risques, à l'instauration de la confiance, à la prévention des conflits en Europe.

M. Hurd (Royaume-Uni)

Bien entendu, ni un centre ni un traité ne rendront impossibles les conflits. Cependant, selon moi, chaque pas que nous pouvons faire une transparence et une honnêteté plus grandes entre nations rend plus difficile d'envisager un genre de malentendu qui pourrait aboutir à un autre conflit en Europe. Un traité sur la réduction des forces conventionnelles en Europe constituera donc la base solide sur laquelle pourront reposer les nouvelles structures de la sécurité européenne.

Il se peut que ces structures aient une importance particulière pour l'Europe orientale. Le communisme n'a pas réglé les anciennes querelles dans cette partie de notre continent, il les a simplement mises en veilleuse. Le régime communiste qui était imposé disparaît à présent, et avec lui disparaît l'anesthésie que procurait ce régime communiste. Nous entendons à nouveau le grondement de certaines querelles séculaires.

Bien entendu, nous avons aussi de telles querelles en Europe occidentale. Les Français et les Allemands ont combattu les uns contre les autres à trois reprises au cours des 120 dernières années. Nombre d'entre nous ont été entraînés dans ces combats. Cela ne semble pas concevable à l'heure actuelle. Ce n'est pas parce que les Etats nations ont disparu, mais bien parce que de nouvelles structures telles que la Communauté européenne sont en place. C'est grâce à la sagesse des hommes d'Etat que le poison des anciennes querelles a été drainé. L'amitié de la France et de l'Allemagne, cas évoqué il y a quelques instants par Hans Dietrich Genscher, est un fait accompli et bien accueilli. Un conflit pour déterminer à qui pourrait appartenir l'Alsace-Lorraine, par exemple, est impossible à présent. Nous avons besoin de créer cette même certitude quant à l'impossibilité d'un conflit à propos de toutes les autres querelles qui persistent encore dans une certaine mesure en Europe.

M. Hurd (Royaume-Uni)

Et non seulement en Europe. Ce n'est pas seulement une ambition européenne. Une fois que les Iraquiens se seront retirés du Koweït, il nous faudra rechercher les moyens d'instaurer une paix durable au Moyen-Orient. Il n'est peut-être pas trop tôt pour commencer à réfléchir à ce qu'il convient de faire pour assurer une sécurité durable. M. Gianni De Michelis, parlant au nom des membres de la Communauté européenne, a avancé certaines idées à ce sujet, que je reprendrai à mon compte. Il faut encore une fois essayer sérieusement de régler l'ensemble des conflits au Moyen-Orient, y compris, comme je l'ai déjà dit, la question de Palestine. Il faudra aussi créer une nouvelle structure de sécurité. Nous sommes en 1990. Il appartiendra aux Etats de la région de décider des mesures à prendre dans ce sens. Ce sera à eux de prendre l'initiative. Personne ne tentera de leur imposer un système. Je crois cependant que les progrès lents mais constants de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) pourront leur être utiles. La démarche de la CSCE a permis l'instauration d'un dialogue politique et la définition de principes communs allant du respect des frontières à celui des droits de l'homme. La transparence est née de la confiance et des mesures visant à garantir la sécurité. Tous ces événements qui se sont déroulés progressivement en Europe signifient et continueront de signifier, je l'espère, que les Etats peuvent de plus en plus se faire confiance et se sentir en sécurité.

Cette quête de sécurité est mondiale. Les Nations Unies ont été fondées pour créer et maintenir cette stabilité. Bien que la Charte des Nations Unies ait été signée à San Francisco il y a 45 ans, les mécanismes de sécurité n'ont pas eu l'occasion de fonctionner comme prévu. Ils ont presque tout de suite été gelés par la guerre froide. Mais de même que les mécanismes de sécurité des Nations Unies ont été les premières victimes de la guerre froide, ils figurent au nombre des premiers bénéficiaires du dégel. Après de nombreuses années durant lesquelles les divisions politiques entre les membres permanents ont affaibli l'effet des résolutions du Conseil de sécurité, la nouvelle unité d'objectifs que nous constatons, et que nous avons encore constatée hier, a donné au Conseil une vigueur sans précédent. J'ai été ici pendant quatre ans en tant que membre subalterne de la délégation de mon pays dans les années 50, et j'ai passé de nombreuses heures dans cette salle. Certaines de ces heures étaient épuisantes, d'autres me paraissaient à l'époque, je dois l'avouer, sans objet. Je n'aurais jamais cru qu'un changement aussi sain pourrait se produire dans ce bâtiment à la suite des événements de l'année dernière.

M. Hurd (Royaume-Uni)

Et je ne pense pas seulement aux résolutions du Conseil de sécurité relatives au Koweït, bien que pour les raisons que je viens d'évoquer, elles sont cruciales. Il y a d'autres exemples. En Namibie qui, sous les auspices des Nations Unies, a pu, l'année dernière, parvenir de façon pacifique à l'indépendance et procéder à des élections libres. Au Cambodge, les cinq membres permanents ont collaboré étroitement, bien que les discussions aient parfois été dures, car elles le sont en pareille occasion. Mais un accord a été conclu fin août sur un cadre de règlement politique d'ensemble. Les 9 et 10 septembre, les parties cambodgiennes ont elles-mêmes entériné cet accord. Je sais fort bien qu'il reste encore beaucoup à faire en ce qui concerne la question cambodgienne, mais il y a maintenant une lueur d'espoir là où le désespoir semblait total. La Mission de bons offices du Secrétaire général à Chypre se poursuit, et ce avec notre plein appui. Il nous semble vital que toutes les parties l'aident à parvenir à un règlement définitif en ce qui concerne cette île.

Les Nations Unies doivent s'attaquer aux énormes problèmes humains que les Etats nations et même les groupes régionaux ne peuvent régler tout seuls. Il y a la menace de la drogue, à propos de laquelle la situation varie d'un moment à l'autre mais qui, à mon avis, continue à s'aggraver. L'activité des organes des Nations Unies chargés de la lutte contre l'abus des stupéfiants ne cesse de croître pour faire face à leur tâche, mais ils ont besoin de davantage de ressources. Il est indispensable de réformer les structures de ces organes. Il nous semble que les trois organes existants devraient être réunis pour ne former qu'une seule structure simplifiée placée sous la responsabilité d'un seul haut fonctionnaire, et j'espère que la présente session de l'Assemblée générale pourra prendre une décision allant dans ce sens.

Il y a aussi les nombreux problèmes très divers de l'environnement, tels que ceux de la couche d'ozone et du réchauffement de la planète. Ce sont des problèmes que nous devons régler rapidement. Mais cela ne sera possible que si tous les membres de la communauté internationale agissent ensemble, et l'Organisation des Nations Unies et les institutions qui lui sont reliées offrent incontestablement le meilleur moyen de mettre en commun leurs efforts. Nous contribuons et continuerons de contribuer énergiquement au règlement de ces problèmes. Hier, mon gouvernement a fait paraître à Londres un Livre blanc qui décrit les grandes lignes de sa politique en matière d'environnement pour les années 90, laquelle comporte l'engagement de maintenir jusqu'en 2005 les émissions de CO2 au niveau de 1990.

M. Hurd (Royaume-Uni)

Ces problèmes relativement nouveaux ne doivent pas nous faire oublier la misère. La Grande-Bretagne a publié la semaine dernière de nouvelles propositions importantes concernant l'allégement de la dette des pays les plus pauvres, renforçant ainsi l'initiative britannique qui a conduit en 1988 à l'accord relatif aux "Modalités de Toronto". Nous proposons que le Club de Paris améliore les conditions de faveur qu'il accorde actuellement en annulant les deux tiers de la dette bilatérale publique de chacun de ces pays. Le remboursement du solde serait ajusté en fonction de l'amélioration de la capacité de chaque pays d'assurer le service de la dette sur une période de 25 ans. Pour aménager un répit supplémentaire, aucun remboursement ne serait exigé pendant les cinq premières années de cette période. Les conditions ouvrant droit à cet allégement seraient, d'une façon générale, les mêmes que celles du plan de Toronto.

Mais il me semble, lorsqu'on considère tous ces problèmes et l'énergie que nous leur consacrons, qu'il n'en est pas moins vrai que la guerre demeure le principal fléau de l'humanité et, dans le sillage de la guerre, viennent les tragédies de la famine et des réfugiés. C'est pourquoi la recherche et le maintien de la paix resteront au centre de toute activité internationale digne de ce nom. Nos travaux ici sont centrés sur ces objectifs. J'espère que les bienfaits des Nations Unies seront étendus à tous les peuples du monde qui souhaitent en devenir membres, et je songe notamment au peuple coréen.

Je me suis efforcé d'esquisser quelques-unes des démarches et attitudes qui sont les nôtres en Grande-Bretagne face à ces tâches. Nous cherchons à faire preuve de pragmatisme en ce qui concerne les tâches que je viens de décrire ce matin. Nous savons que les réalisations du passé ne sont pas une garantie de progrès pour l'avenir. Il est beaucoup trop tôt pour souffler en nous congratulant mutuellement. Il reste encore beaucoup à faire et tout cela est compliqué, et tout cela est décourageant. Mais j'espère plus que jamais que la communauté internationale, par l'intermédiaire des Nations Unies, sera à la hauteur de la tâche. Tout d'abord, il faut, comme je l'ai dit et pour les raisons que j'ai données, que le nouvel ordre réussisse à faire sortir l'Iraq du Koweït, sinon il sera mort-né et personne ne le prendra au sérieux. Mais je pense que lorsque cela sera fait - et ce le sera -, ce nouvel ordre pourra, sous diverses formes, croître, prospérer et se consolider pour que la dernière décennie de ce siècle, celle que nous abordons actuellement, soit la plus sûre et la plus réussie.

ALLOCUTION DE M. ANIBAL CAVACO SILVA, PREMIER MINISTRE DE LA REPUBLIQUE DU PORTUGAL

Le **PRESIDENT** (interprétation de l'anglais) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la République du Portugal.

M. Anibal Cavaco Silva, Premier Ministre de la République de Portugal, est escorté à la tribune.

Le **PRESIDENT** (interprétation de l'anglais) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue au Premier Ministre de la République du Portugal M. Anibal Cavaco Silva, et de lui donner la parole.

M. CAVACO SILVA (Portugal) (parle en portugais; interprétation d'après un texte anglais fourni par la délégation) : Je tiens à vous féliciter, Monsieur le Président, de votre élection à la présidence de l'Assemblée générale, et à exprimer la confiance du Portugal en vos grands talents personnels, qui contribueront à assurer les résultats positifs attendus de cette session.

Je veux aussi exprimer la satisfaction de mon pays pour la manière efficace dont M. Joseph Garba s'est acquitté des importantes fonctions de Président de l'Assemblée générale à sa quarante-quatrième session.

Avec l'importance accrue du rôle joué par les Nations Unies sur la scène internationale, il convient de mentionner en particulier le Secrétaire général, M. Javier Pérez de Cuéllar, et de le féliciter de tout ce qu'il a accompli afin de stimuler les efforts soutenus et fructueux en faveur du développement et de la paix internationale.

Au cours de l'année dernière, des changements profonds se sont produits partout dans le monde. Je souhaite une bienvenue toute spéciale à la délégation de la Namibie, dont la présence à cette Assemblée générale témoigne du rôle fondamental joué par les Nations Unies dans le processus ayant abouti à l'indépendance de ce pays.

Je souhaite également la bienvenue au Liechtenstein, en tant que nouveau Membre des Nations Unies, dont la contribution à la coopération internationale est hautement appréciée.

Nous sommes témoins d'événements d'une grande portée qui se déroulent dans les pays d'Europe centrale et orientale et d'une accélération du cours de l'histoire qui aboutit à l'unification de l'Allemagne et transforme le respect des principes démocratiques et des droits de l'homme en une réalité vivante partout sur le continent européen.

Aujourd'hui, la fin de la guerre froide, la détente qui s'ensuit dans les rapports Est-Ouest, le désarmement et les nouvelles formules en vue de la coopération constituent autant de facteurs décisifs d'une importance stratégique.

Toutefois, l'émergence d'un monde multipolaire comporte un risque d'une prolifération des conflits régionaux. Et récemment encore, les principes censés régir la liberté des peuples et la souveraineté des Etats Membres, tels ceux du droit international et de la Charte des Nations Unies elle-même, ont été brutalement violés lorsque l'Iraq, dans un acte irresponsable, a occupé le Koweït.

M. Cavaco Silva (Portugal)

La réaction de la communauté internationale a été exemplaire, comme l'a démontré la décision unanime du Conseil de sécurité de condamner immédiatement l'invasion et l'annexion du Koweït et d'imposer ensuite un embargo. La paix et la sécurité doivent reposer sur le respect intégral, de la part de tous les pays, des principes de la Charte des Nations Unies, et il est urgent d'imposer le strict respect du droit et de la légitimité et de restaurer la pleine souveraineté du Koweït.

Le Portugal, tant au niveau national que dans le cadre d'un effort coordonné au sein de la Communauté européenne, de l'Union de l'Europe occidentale et des Nations Unies, continuera à appuyer les initiatives en faveur du retrait total des forces militaires iraqiennes présentes chez son voisin occupé.

Nous croyons aussi que les résolutions des Nations Unies doivent être intégralement respectées et que, s'il y a lieu, d'autres mesures doivent être prises par le Conseil de sécurité. Nous préconisons une solution pacifique au conflit, qui n'est possible que moyennant une détermination affichée et le respect de principes de la part de l'ensemble de la communauté internationale.

Je suis convaincu que la crise qui a éclaté dans le Golfe suite à l'occupation militaire du Koweït n'affectera pas le climat général de compréhension et de dialogue qui s'instaure partout dans le monde, comme l'a démontré le récent Sommet d'Helsinki, par suite des changements positifs intervenus en Europe centrale et orientale, des événements en Afrique australe et des progrès réels accomplis dans le domaine du désarmement.

Le Portugal a tenté de contribuer à ce nouveau climat, dans les cadres européen et mondial. Les changements dans les pays d'Europe de l'Est et l'acceptation subséquente des valeurs fondamentales de la démocratie et de la primauté du droit ont permis au Gouvernement portugais d'être l'hôte, en mars dernier à Lisbonne, dans le cadre du Conseil de l'Europe, de la première réunion de tous les ministres des affaires étrangères de l'Europe. Je suis certain que l'esprit de dialogue qui a régné alors sera consolidé.

Par ailleurs, le Portugal participe pleinement à la coopération politique au sein des Douze, renforçant ainsi sa capacité de prendre part aux questions d'ordre mondial.

De la même façon, nous sommes attachés à l'idée de contribuer à l'intégration européenne dans les domaines social, financier, économique et politique. Le

M. Cavaco Silva (Portugal)

renforcement des mécanismes d'intervention de la Communauté contribuera à la consolidation graduelle de l'identité européenne et représentera un facteur renouvelé de sécurité et de stabilité non seulement pour le continent européen mais aussi pour le monde entier.

Dans ce contexte, je tiens à souligner l'unification prochaine de l'Allemagne, un processus qui illustre non seulement l'évolution positive actuelle de la situation politique et militaire en Europe centrale et orientale, mais aussi la volonté tenace du peuple allemand et l'attachement ferme de tous les alliés occidentaux à la sauvegarde des valeurs que sont la liberté et les droits de l'homme.

Tous ces changements ont mené à l'élaboration de nouvelles stratégies pour l'Alliance atlantique, qui demeure un élément important de la cohésion occidentale.

Mais sur le continent européen, d'autres facteurs montrent qu'il existe un espoir et une confiance renouvelés dans l'avenir, comme à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE). Les 35 Etats participant à la CSCE sont arrivés à créer des conditions propices à de nouveaux projets de coopération, de relations normales et de liberté de mouvement qui se révéleront très bénéfiques aux individus. A cette fin, le maintien des liens avec les Etats-Unis et le Canada est indispensable à l'édification de la sécurité dans l'Europe de demain.

Par ailleurs, une conséquence très prometteuse du nouveau climat dans les relations Est-Ouest est le progrès accompli dans les négociations qui sont en cours à différents niveaux pour une réduction sensible et équilibrée des armements chez les deux superpuissances et parmi les alliances militaires en Europe. Le Portugal appuie les efforts qui sont faits pour réduire les armes nucléaires stratégiques des Etats-Unis et de l'Union soviétique, de même que les négociations qui se déroulent à Vienne en vue d'une réduction des forces classiques des pays membres de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et du Pacte de Varsovie. Le résultat de ces discussions constituera un important facteur de stabilité et de confiance en Europe. Mon pays estime également très importantes toutes les initiatives visant à une interdiction totale de la fabrication et de la possession d'armes chimiques, et nous demandons le respect intégral du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et sa rapide ratification par les pays qui ne l'ont pas encore signé.

M. Cavaco Silva (Portugal)

Je crois que ces perspectives d'un monde nouveau, rendues possibles par l'évolution rapide de l'histoire et par la détente, exigent que les efforts faits pour créer une base de confiance et de stabilité incluent une plus grande coopération dans de multiples domaines, un type de coopération dont l'objectif principal est le développement pacifique et le progrès de l'humanité.

Le Portugal est indubitablement attaché à la construction d'une nouvelle Europe, mais, pour des raisons historiques, il maintient aussi des relations étroites avec d'autres peuples et d'autres continents.

Avant la fin de ce siècle, nous célébrerons le 500^e anniversaire des découvertes portugaises en Afrique, en Asie et dans les Amériques, qui symbolisent par excellence la rencontre de différentes cultures et civilisations. En mettant en contact des peuples variés, en faisant se rencontrer les plus diverses expressions culturelles et en établissant les principes du commerce maritime international, nous avons contribué de façon décisive à remodeler la face du monde.

M. Cavaco Silva (Portugal)

Aujourd'hui, des liens particuliers nous unissent aux pays et communautés de langue portugaise dans le monde. Ces relations privilégiées, avec le Brésil et des pays africains dont le portugais est la langue officielle, sont des facteurs historiques, mais, avant tout, des éléments d'interaction politique, économique et culturelle, mutuellement bénéfiques, qui contribuent à la stabilité internationale. Le groupe composé des cinq pays africains de langue portugaise s'affirme aujourd'hui comme une réalité et un facteur supplémentaire en Afrique dont il convient de tenir compte, au moment où le destin du continent se dessine. Par ailleurs, ces pays jouent désormais un rôle décisif dans le processus de démocratisation politique, de libéralisation économique et de respect des droits de l'homme et des libertés en Afrique.

Je voudrais mentionner tout particulièrement, en tant qu'expression d'espoir, les négociations auxquelles participent à l'heure actuelle les peuples de l'Angola et du Mozambique en vue de parvenir à des solutions pacifiques, à la stabilité politique et au progrès économique et social, grâce auxquels, j'en suis convaincu, il sera possible de mettre fin à la guerre et à leurs souffrances.

Mon gouvernement est attaché au succès des négociations qui ont lieu entre les parties au conflit, car ce n'est que par la paix que les populations de l'Angola et du Mozambique pourront s'exprimer pleinement. Je suis notamment convaincu que si les parties font preuve de réalisme et de souplesse il sera possible d'aboutir à bref délai à des solutions pacifiques.

Nous suivons également avec intérêt l'évolution politique et sociale en République sud-africaine, où vit une importante communauté portugaise. Mon gouvernement appuie les efforts du Président De Klerk, de Nelson Mandela et d'autres dirigeants sud-africains pour aboutir, par la voie du dialogue, à des solutions constitutionnelles garantissant le respect des droits et libertés fondamentaux de tous les Sud-Africains. Seul le dialogue permettra l'abolition de l'apartheid, la démocratisation de la société sud-africaine et l'accès de chacun aux bienfaits du progrès.

L'indépendance de la Namibie représente un fait historique qui apporterait la stabilité tant souhaitée en Afrique australe.

Dans le cadre de sa politique étrangère, le Portugal privilégie la coopération aux fins du développement, y compris les relations préférentielles avec les pays et les peuples auxquels nous unissent des liens historiques et culturels. Le

M. Cavaco Silva (Portugal)

renforcement de cette coopération a été possible parce qu'elle repose sur le respect de la souveraineté d'autres Etats et sur les relations excellentes et directes que nous entretenons avec les gouvernements en place des nations de langue portugaise.

La communauté internationale a une obligation morale de solidarité avec les pays qui connaissent des situations économiques difficiles, et elle devrait rechercher des solutions appropriées. Je tiens à affirmer l'appui de mon pays, dans la limite de ses moyens, à toutes les initiatives multilatérales susceptibles d'améliorer de telles situations, notamment en ce qui concerne les pays les moins développés.

Le problème de la dette étrangère devrait faire l'objet d'une attention particulière, car elle représente un obstacle majeur au développement économique et à l'amélioration du niveau de vie des populations. La solution ne peut être trouvée que dans des initiatives nouvelles et novatrices qui ne nuisent pas à la croissance économique, et ceci exige les efforts conjugués de la communauté internationale, de façon que des mesures urgentes puissent être prises pour remédier à cette grave situation.

En tant que nation essentiellement atlantique, le Portugal est naturellement enclin au dialogue avec d'autres continents, et il a d'importantes communautés en Europe, en Afrique, au Brésil et dans de nombreux autres pays latino-américains, ainsi qu'en Asie et en Australie. Ces communautés portugaises jouent un rôle important dans la consolidation de nos relations avec d'autres pays. J'aimerais citer le Brésil, où les colons portugais et leurs descendants partagent avec nous une langue commune et une histoire séculaire, ce qui rend nos relations particulièrement fraternelles. La vitalité de la communauté portugaise et la situation géographique et économique du Brésil, ainsi que les liens qui nous unissent à cette nation, expliquent le caractère unique de nos liens.

Le Portugal sait que le dialogue des rapports étroits avec la République populaire de Chine sont essentiels à la stabilité et au progrès de Macao et de sa population. Macao, lien entre les Portugais et la Chine, est un exemple de relations pacifiques de longue date, qui, j'en suis certain, demeureront intactes après le transfert de l'administration du territoire d'ici à la fin de l'année 1999.

M. Cavaco Silva (Portugal)

La communauté internationale est le principal bénéficiaire de la tendance actuelle, grâce à laquelle les Nations Unies ont pu s'acquitter de leurs tâches et répondre aux espérances exprimées depuis plus de 40 ans par ses fondateurs. Alors que nous approchons de la fin de ce siècle, il est cependant encore des questions qui appellent une action urgente et concertée.

Je pense, tout d'abord, au conflit arabo-israélien, auquel une solution ne peut être trouvée que par la reconnaissance sans équivoque des droits du peuple palestinien, assortie des assurances indispensables de sécurité pour tous les Etats de la région.

L'Amérique latine a connu de graves problèmes de stabilité et de violation des droits de l'homme, en plus d'insuffisances économiques. Nous constatons toutefois des signes de renforcement des institutions démocratiques et une prise de conscience accrue de l'importance que revêt le processus d'intégration régionale, ce qui mérite le soutien actif de la communauté internationale.

Mon gouvernement apporte également son soutien aux efforts déployés par les Nations Unies pour trouver des solutions pacifiques au conflit actuel dont le Sahara occidental et le Cambodge sont le théâtre.

L'existence d'un climat plus propice aux règlements de conflits qui perdurent offre une chance que la communauté internationale se doit de pleinement saisir. C'est ainsi que le dialogue que les deux Corée viennent d'entamer, et leur possible adhésion aux Nations Unies, représentent un facteur de stabilisation majeur pour cette région du monde.

Les droits et les libertés fondamentaux des peuples ne doivent pas être traités de manière sélective ou discrétionnaire. L'emploi du double langage dans l'application de principes essentiels peut conduire à des actes contradictoires et à la tolérance de violateurs potentiels, et constitue une menace à la paix et à la sécurité internationales. La communauté internationale ne saurait cautionner la conquête par la force ou des gains territoriaux acquis par une invasion militaire flagrante dans le dessein d'imposer la politique du fait accompli.

Dans le cas de l'invasion et de l'occupation du Timor oriental, le non-respect des résolutions pertinentes de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité, avec l'acceptation d'une situation de facto, a créé un précédent international grave, un précédent malheureusement étayé par l'invasion et l'annexion du Koweït.

M. Cavaco Silva (Portugal)

Le Portugal n'a cessé de rappeler à la communauté internationale la nécessité de respecter les droits des populations du Timor oriental, ainsi que son identité culturelle et religieuse. Nous agissons conformément à la responsabilité qui nous incombe, reconnue par les Nations Unies, conformément à la Charte et aux principes et résolutions pertinents. Mon pays a pour impératif moral, historique et constitutionnel - fondé sur le consensus unanime de tous nos partis politiques - de défendre, par tous les moyens légitimes, les droits du peuple du Timor oriental, en particulier son droit à l'autodétermination et à une identité en tant que peuple.

M. Cavaco Silva (Portugal)

On ne peut s'attendre que le Portugal s'abstienne de dénoncer fermement les violations systématiques des droits de l'homme et des libertés fondamentales des Timorais, qui, selon des sources impartiales et fiables, continuent de se produire.

Le Portugal est complètement ouvert au dialogue et à la recherche d'une solution négociée avec toutes les parties directement intéressées, conformément à la résolution 37/30. Nous avons coopéré étroitement avec le Secrétaire général dans ses efforts de médiation pour parvenir à cet objectif. Je voudrais réitérer, sans équivoque, que nous sommes prêts à poursuivre cette coopération afin de parvenir à une solution internationalement acceptable, juste et globale. Ce n'est qu'ainsi que le peuple martyr du Timor oriental connaîtra la paix véritable et pourra exprimer ses préoccupations; sinon ses droits légitimes resteront bafoués.

Les efforts de l'Organisation doivent se faire sentir dans différents domaines, et plus particulièrement dans celui des droits de l'homme. Tout doit être fait pour veiller au respect général des principes universels de la Déclaration des droits de l'homme.

L'interdépendance croissante entre les nations et les continents a acquis une dimension et une signification importantes, notamment en ce qui concerne la protection de l'environnement. Les problèmes dans ce domaine se posent fréquemment à l'échelle mondiale et, par conséquent, il est urgent que tous les participants assument leur responsabilité pour parvenir à une solution commune.

Le problème de la drogue est un autre fléau mondial et aucun pays n'y échappe. Trouver une arme efficace contre le trafic de la drogue à l'échelle internationale revêt donc une importance prioritaire, et seule une coopération internationale appropriée peut mener avec succès cette lutte pour défendre la dignité de l'homme.

Le nombre croissant de réfugiés résultant de divers conflits ou de catastrophes naturelles représente un autre défi qui exige des efforts communs coordonnés et efficaces de la part de la communauté internationale dans son ensemble.

Le relâchement des tensions Est-Ouest ne devrait pas nous faire oublier qu'il existe des déséquilibres structurels graves entre les différents pays d'Europe centrale et de l'Est. Les organismes économiques internationaux et les pays plus riches devraient avoir pour tâche d'adopter des mesures et des programmes

M. Cavaco Silva (Portugal)

susceptibles de faciliter la transition vers une démocratie multipartite et une économie de marché dans les pays qui ont abandonné de leur plein gré les systèmes totalitaires de l'économie planifiée.

Nous avons suivi et appuyé les réformes politiques et économiques en cours en Union soviétique, qui sont une preuve du réalisme du Président Gorbatchev et présentent une importante contribution au nouveau climat mondial.

Le Portugal a attiré l'attention de ses partenaires sur l'importance de traiter comme il convient et avec bienveillance les relations Nord-Sud, car les contrastes au niveau de la croissance économique et du bien-être et de la stabilité politique sont profondément enracinés et ont tendance à croître de façon alarmante, engendrant des conflits régionaux ou une déstabilisation politique et sociale grave.

L'initiative que j'ai proposée dans le cadre du Conseil de l'Europe, concernant la création, à Lisbonne, d'un centre pour l'interdépendance et la solidarité mondiales a commencé à prendre forme. J'estime qu'il est indispensable que s'instaure une authentique solidarité entre les pays du Nord et du Sud pour réaliser un développement harmonieux et général de toutes les régions du monde, sans lequel il ne saurait y avoir de véritable stabilité et sécurité.

Aujourd'hui, il y a 180 millions d'individus qui parlent portugais. Ils vivent dans sept pays, sur trois continents, et dans de nombreuses communautés du monde entier. L'universalisme et la tolérance qui marquent notre histoire et notre culture sont la base de la politique étrangère du Portugal et expliquent notre vocation qui est d'établir des liens avec d'autres peuples.

Je voudrais terminer en louant l'Organisation des Nations Unies et sa quête fructueuse des plus nobles aspirations de l'humanité.

Aujourd'hui, le rythme et la dynamique de l'histoire ne permettent pas de solutions qui pourraient compromettre la paix, la sécurité et le développement. Je crois donc que les initiatives des Nations Unies doivent être renforcées, car ce n'est que dans le cadre de cette organisation que nous serons à même de trouver les formules universelles indispensables à la création d'un monde plus sûr, plus stable et plus prospère - le monde que nous partageons tous.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Premier ministre de la République du Portugal de la déclaration qu'il vient de faire.

M. Cavaco Silva, Premier Ministre de la République du Portugal, est escorté de la tribune.

ALLOCUTION DE M. VIACHESLAV F. KEBICH, PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES DE LA REPUBLIQUE SOCIALISTE SOVIETIQUE DE BIÉLORUSSIE

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue au Président du Conseil des ministres de la République socialiste soviétique de Biélorussie, M. Viacheslav F. Kebich.

M. Viacheslav F. Kebich, Président du Conseil des ministres de la République socialiste soviétique de Biélorussie, est escorté à la tribune.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue au Président du Conseil des ministres de la République socialiste soviétique de Biélorussie, M. Viacheslav F. Kebich, et je l'invite à faire sa déclaration devant l'Assemblée.

M. KEBICH (République socialiste soviétique de Biélorussie) (interprétation du russe) : Monsieur le Président, je voudrais vous adresser nos sincères félicitations, à vous, représentant de Malte, pays neutre et non aligné, qui exerce activement son autorité pour encourager la paix et la coopération internationale, à l'occasion de votre élection au poste important de Président de l'Assemblée générale dont la présente session marque le quarante-cinquième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies.

Nous félicitons cordialement la Namibie et le Liechtenstein qui se sont joints aux Nations Unies au cours de cette année mémorable pour l'Organisation.

Tout d'abord, je voudrais exprimer mon profond respect pour l'Organisation des Nations Unies qui a tant fait pour renforcer la confiance et la compréhension entre les peuples. Ses nombreuses activités et initiatives ont prouvé de manière convaincante que l'Organisation des Nations Unies est réellement indispensable à la communauté mondiale.

Je me dois de souligner que, sous l'influence de processus objectifs, notre monde complexe et divers devient de plus en plus interdépendant et qu'il a de plus en plus besoin d'un mécanisme qui nous permettrait de nous pencher constructivement sur les problèmes communs et de trouver des solutions mutuellement acceptables. L'Organisation des Nations Unies était prédestinée à jouer ce rôle dès sa création, mais ce n'est qu'aujourd'hui, en ce moment de changements radicaux dans le monde, alors que l'idée de la suprématie des valeurs humaines universelles l'emporte sur tous les autres intérêts, que l'Organisation des Nations Unies peut s'acquitter pleinement de sa mission de grande unification avec l'efficacité voulue.

M. Kebich (RSS de Biélorussie)

On peut dire sans exagération que ces dernières années ont été pour l'Organisation des Nations Unies le début d'une renaissance, processus qui, il y a lieu de s'en féliciter, prend de plus en plus d'ampleur. Je suis profondément convaincu que ce processus ouvre pour cette organisation unique de nouvelles possibilités de conjuguer les efforts individuels des Etats et ceux de la communauté des nations dans son ensemble. Il ne fait pas de doute que le moment est venu où l'Organisation peut en effet devenir la raison collective de l'humanité. Nous en avons tous besoin, y compris, bien sûr, mon pays, qui a un besoin urgent de l'appui de la communauté internationale étant donné qu'il s'est lancé dans une restructuration approfondie de tout son appareil politique, économique et social, voie qui le mènera à n'en pas douter à l'instauration d'une démocratie authentique.

En juillet dernier, le Parlement de la Biélorussie - élu au moyen d'élections libres et démocratiques - a adopté une déclaration relative à la souveraineté de l'Etat. Grâce à cet instrument, d'une extrême importance, notre peuple commence à devenir effectivement le maître chez lui et voit s'ouvrir devant lui de vastes possibilités d'une participation pleine et entière de la Biélorussie aux activités de la communauté internationale, que ce soit dans les domaines politique, économique ou culturel ou dans d'autres domaines de coopération. La déclaration stipule que "La République socialiste soviétique de Biélorussie s'est fixé pour objectif de faire de son territoire une zone dénucléarisée et de sa République un Etat neutre". Nous n'ignorons pas que ces objectifs seront difficiles à atteindre. De nombreux facteurs sont en jeu ici, qu'il convient d'aborder de façon mesurée, réaliste et par étapes.

J'aimerais informer l'Assemblée qu'un premier pas dans cette direction a déjà été franchi. Il y a un mois, le RSS de Biélorussie a, pour la première fois, participé aux travaux de la Conférence des Etats parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en qualité d'observateur.

Il est certain que, pour un Etat comme la Biélorussie, la question de la neutralité est peut-être plus complexe encore. C'est pourquoi notre République s'intéresse vivement à la réussite des efforts entrepris à tous les niveaux susceptibles de favoriser la création des conditions nécessaires à l'obtention du statut d'Etat dénucléarisé et neutre. Du haut de cette tribune, je tiens à déclarer que nous sommes prêts à participer activement à ce processus afin de bâtir un avenir sûr pour nous-mêmes et pour les autres peuples. C'est pour cette raison

M. Kebich (RSS de Biélorussie)

que notre République a bien l'intention de suivre de près l'évolution des processus qui se déroulent sur le continent européen. La Biélorussie est située à l'un des carrefours de l'Europe. Elle était donc prédestinée depuis toujours à être le théâtre d'opérations militaires lors des grands conflits.

Nul n'est besoin de rappeler à l'Assemblée tout ce que mon pays a enduré lors de la seconde guerre mondiale et toutes les horreurs qu'il a subies au moment de l'invasion ennemie. Des flammes meurtrières ont brûlé notre terre et fait des victimes dans pratiquement chaque famille. C'est pour cette raison que la Biélorussie considère l'idée d'une "maison européenne commune" comme étant la garantie d'un avenir sûr pour notre peuple épris de paix, tant éprouvé.*

Nous avons l'intention de participer activement à l'édification de cette maison dans les domaines économique, écologique, culturel et juridique. La signature à Moscou, le 12 septembre dernier, du Traité de règlement final concernant l'Allemagne constitue à mon avis, une première étape très importante de cette construction et crée de bonnes conditions pour sa continuation.

La Biélorussie s'intéresse particulièrement à la réalisation de l'idée de la création de zones dénucléarisées dans les différentes régions de l'Europe, en vue de débarrasser le plus rapidement le continent des armes nucléaires, processus qui pourrait être étendu à d'autres régions du monde.

A notre avis, le plus sûr moyen d'arriver à une réduction des affrontements armés réside dans l'enracinement de doctrines et de structures militaires purement défensives et dans l'application effective du principe d'un niveau d'armements suffisamment raisonnable pour la défense.

De notre point de vue, les facteurs militaires de sécurité devraient céder de plus en plus le pas aux facteurs non militaires. La création de structures politiques européennes communes, le passage à une nouvelle Europe, à la compréhension mutuelle, à une forme de commerce mutuellement avantageuse, à des efforts conjoints dans différents secteurs dans l'intérêt des peuples, y compris en ce qui concerne la préservation de leur identité nationale, voilà les éléments qui feront de la maison européenne un bâtiment sûr et durable. C'est la voie de l'avenir.

Je tiens à souligner que c'est la voie que souhaite emprunter la Biélorussie. Nous sommes disposés à coopérer concrètement avec les représentants de tous les

* M. Rezek (Brésil), Vice-Président, assume la Présidence.

M. Kebich (RSS de Biélorussie)

pays et de tous les peuples. Nous aimerions en particulier développer des liens étroits avec nos voisins européens, y compris les pays d'Europe centrale, en un mot avec la région avec laquelle la Biélorussie est unie par des liens historiques.

En nous efforçant d'assurer la sécurité et la prospérité de son peuple, notre République ne s'intéresse pas moins que les autres Etats à la prévention d'un conflit nucléaire mondial ou de tout conflit quel qu'il soit. Ces conflits ne font pas que détruire les fondements de la sécurité; ils ruinent les belligérants et constituent un fardeau supplémentaire pour les Etats qui doivent supporter les coûts financiers liés aux opérations de maintien de la paix. Bien sûr, ces dépenses sont nécessaires, mais elles représentent un fardeau sensible pour certains Etats, notamment le nôtre, et il nous semble que le moment est venu de se demander si les Etats qui se rendent coupables d'un acte illégal ne devraient pas être tenus d'indemniser la communauté internationale pour les dépenses encourues pour rétablir la paix.

En Biélorussie, comme probablement dans le reste du monde, on suit avec une vive inquiétude les événements au Moyen-Orient. Il nous semble que la solidarité sans précédent manifestée par les membres du Conseil de sécurité durant cette crise est un signe encourageant pour l'avènement d'un avenir sûr dans la région et sur la planète. Il est parfaitement clair que cela exige une attention soutenue de la part de tous les membres de la communauté internationale.

La RSS de Biélorussie appuie les résolutions du Conseil de sécurité destinées à trouver une solution pacifique à la crise dans le golfe Persique. Nous estimons que l'Organisation des Nations Unies est en droit d'attendre que le Gouvernement iraquien se plie aux exigences du Conseil de sécurité, essentiellement en ce qui concerne le retrait immédiat et inconditionnel de toutes les troupes iraqiennes du Koweït, afin que soient rétablies la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale de cet Etat.

Je voudrais signaler que, ces dernières années, la Biélorussie a fait beaucoup pour consolider les efforts entrepris par les Etats pour prévenir la mise au point de nouvelles armes de destruction massive. Nous avons l'intention de poursuivre activement nos efforts dans ce sens, convaincus que nous sommes qu'il faut écarter le danger que représente l'introduction de nouvelles techniques militaires, notamment en matière d'armes de destruction massive, et que cela est beaucoup plus facile que de s'efforcer laborieusement à les éliminer des arsenaux militaires.

M. Kebich (RSS de Biélorussie)

Notre expérience amère nous a malheureusement appris combien peuvent être dangereuses même les utilisations pacifiques des techniques nucléaires. Il y a quatre ans, la Biélorussie a été victime des conséquences d'un horrible désastre qui n'est pas même survenu sur notre territoire.

L'accident survenu à la centrale nucléaire de la petite ville de Tchernobyl s'est avéré un désastre qu'a dû partager la population biélorusse au même titre que celles d'Ukraine et de Russie, une tragédie qui a pris des proportions planétaires. Une défectuosité d'un seul réacteur nucléaire a suffi pour contaminer d'immenses régions et pour mettre en danger la santé de la population dans un grand nombre de pays. Mais le fardeau le plus lourd est celui que doit supporter la population de la Biélorussie. Quelque 70 % des retombées radio-actives se sont retrouvées sur le territoire de la République. Il ne s'agit pas seulement d'une étroite bande de terrain adjacente au réacteur, comme on l'a tout d'abord pensé, mais de l'ensemble - j'insiste de l'ensemble - du territoire de la République qui est devenu une zone de catastrophe écologique nationale.

Aujourd'hui, Tchernobyl bat dans nos coeurs. Il bat au rythme des impulsions radio-actives sur les compteurs Geiger dans nos champs et dans les rues de nos cités et de nos villes. On le retrouve dans la fausse beauté paisible de ces forêts et de ces rivières que personne ne peut approcher. Il faut voir le désespoir d'un paysan qui ne peut cultiver la terre sur laquelle ses ancêtres ont fait pousser des récoltes pendant des siècles, la peine et le désespoir d'une mère qui voit son enfant mourir sous ses yeux, la tristesse muette des vieillards qui sont forcés de quitter à jamais les villages et les villes auxquels ils sont attachés pour y avoir passé leur vie entière et où sont ensevelis leurs proches.

Notre République a souffert et continue à souffrir des dommages énormes qu'elle a subis. Plus de 2,2 millions de personnes, soit un sur cinq des résidents de la République, 18 % des terres arables les plus productives et 20 % de toutes les forêts sont dans la zone de rayonnements à long terme. Les doses externes et internes de rayonnement ionisant absorbées par la population de Biélorussie au moment de l'accident sous forme de radionucléides éphémères et qui continuent d'être assimilées sous la forme de radionucléides de durée plus longue, sont les plus importantes qu'on ait connues dans le monde entier. Selon les évaluations les plus optimistes, le coût économique à lui seul s'élève à quelque 10 budgets annuels. La restauration nécessitera davantage que de simples ressources

M. Kebich (RSS de Biélorussie)

financières. Il existe un besoin, un besoin immédiat et pressant, d'équipement, de médicaments modernes, de savoir-faire et de technologie de pointe. Nous avons également besoin de vivres, car nous avons été forcés d'abandonner la production agricole sur une partie importante de notre territoire. Malheureusement, l'étendue réelle de la tragédie ne nous est pas apparue tout de suite, car c'était la première fois dans l'histoire du monde que survenait pareil accident. Je peux dire, sans exagérer, qu'il est maintenant évident que les graves conséquences, qui seront ressenties pendant des siècles, et l'étendue de la contamination radio-active, font de Tchernobyl la pire catastrophe de l'histoire de l'humanité.

La tragédie de Tchernobyl s'est étendue bien au-delà de nos frontières. Les radionucléides s'étendent de façon inéluctable. Nous devons mettre un terme à cette situation. Nous devons acquérir pour l'humanité l'expérience nécessaire afin de faire face aux conséquences d'un tel désastre. C'est pourquoi, dans ma détresse, au nom de mon peuple, je lance un appel à l'ensemble de la communauté mondiale. Aujourd'hui, nos frontières sont ouvertes à toute aide et nous espérons qu'une conscience croissante de l'ampleur de la catastrophe fera accélérer cette aide. Nous devons enrayer cette menace pour la santé de la population de dizaines de pays.

Notre peuple a toujours porté ses propres fardeaux. Nous faisons tout ce que nous pouvons pour éliminer les conséquences de la catastrophe. Cependant, je souhaite souligner encore une fois que son envergure est telle que sans des efforts internationaux concertés la tâche sera impossible à accomplir. De cette tribune, j'aimerais exprimer la profonde gratitude du Parlement et du Gouvernement de la Biélorussie à tous les Etats, toutes les organisations et tous les individus de bonne volonté qui, en réponse à notre appel, ont tendu une main secourable à mon peuple à l'occasion de cette épreuve. Nous les remercions tous sincèrement de leurs gestes généreux et nobles.

Notre gratitude s'adresse tout spécialement au Secrétaire général des Nations Unies, M. Javier Pérez de Cuéllar, pour les efforts qu'il a déployés, ainsi qu'à tous les membres du Conseil économique et social pour leur adoption à l'unanimité de la résolution sur la coopération pour l'élimination des suites de la catastrophe de Tchernobyl.

Dans cette salle dont les murs résonnent encore de la peine et des pleurs des millions de gens qui ont été victimes de diverses catastrophes, je lance un appel,

M. Kebich (RSS de Biélorussie)

au nom du Gouvernement de la Biélorussie, à la solidarité des peuples et des Etats au moment où survient une catastrophe sans précédent : la contamination radio-active et ses conséquences directes pour le monde entier. Toute aide, toute offre d'aide, sera accueillie avec gratitude. Les Biélorusses, en tant que peuple, sont confrontés au dilemme d'Hamlet, non pas seulement sur le plan philosophique mais, pis encore, aussi sur le plan littéral.

La Déclaration de la souveraineté de l'Etat de la RSS de Biélorussie stipule que :

"La RSS de Biélorussie fera usage de sa liberté et de sa souveraineté d'abord et avant tout pour sauver la population de la RSS de Biélorussie des conséquences de la catastrophe de Tchernobyl."

Nous croyons que la quarante-cinquième session de l'Assemblée générale adoptera des mesures importantes. A notre avis, il est nécessaire d'adopter une résolution spéciale qui traduise une compréhension mondiale de ce désastre et énumère des mesures précises pour la coordination des activités des institutions spécialisés des Nations Unies qui ont pour but de triompher des conséquences mondiales et locales de la catastrophe.

Nous estimons également qu'il est justifié de faire passer la Biélorussie, pendant la période de récupération, de la catégorie des pays donateurs à celle des pays bénéficiaires dans le domaine de l'aide technique des Nations Unies. Nous espérons que cette proposition recevra toute la compréhension et l'appui possibles des Etats Membres des Nations Unies ainsi que des membres d'autres organisations internationales.

Nous n'avons aucunement l'intention de nous immerger complètement dans nos propres problèmes, et nous continuerons de rester ouverts aux problèmes et aux malheurs de l'ensemble de la planète. Par exemple, la RSS de Biélorussie, avec la communauté mondiale, s'occupe actuellement de la mise sur pied d'une coopération internationale efficace dans le domaine de la protection de l'environnement, de l'accélération du développement économique et social des pays en développement et du respect des droits et des libertés de l'homme. Nous appuyons l'idée de convoquer en 1992 une conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement.

Pour assurer des conditions de vie décente pour notre population et pour surmonter cette situation difficile, même critique, nous devons passer à une

M. Kebich (RSS de Biélorussie)

structure d'Etat démocratique qui émancipe la pensée, le sens de l'initiative et l'énergie d'un peuple et concentre l'attention sur l'individu, ses droits et ses intérêts.

Nous avons également besoin d'une économie plus efficace. Dans notre recherche d'un mode de vie économique tourné davantage vers l'aspect social et efficient, nous tendons vers une économie de marché. Cette transition rapide d'un modèle économique à un autre est une question délicate. Nous sommes déjà engagés dans une étude en profondeur de l'expérience mondiale. Naturellement, nous nous intéressons aux modèles qui ont produit de bons résultats en relativement peu de temps.

M. Kebich (RSS de Biélorussie)

Toutefois, il est difficile d'appliquer la précieuse expérience internationale à nos conditions et d'adapter nos conditions à cette expérience. C'est pourquoi nous sommes profondément intéressés par l'avis d'experts, les services consultatifs, les entreprises communes, les investissements de capitaux et l'exploitation de notre potentiel d'exportation. A cette fin, mon gouvernement est prêt à oeuvrer d'une manière audacieuse et novatrice avec les partenaires étrangers.

Nous sommes prêts à vendre des produits agricoles et industriels et à adopter des formes plus complexes de coopération économique. Je suis certain que les représentants plénipotentiaires des Etats ici présents feront savoir à leurs gouvernements que nous sommes prêts à coopérer plus étroitement et d'une manière plus diversifiée. De mon côté, je puis assurer les Membres que nous ferons tout pour que cette coopération soit fructueuse et mutuellement avantageuse.

Le peuple de Biélorussie, qui a connu les pires maux et les pires souffrances pendant la deuxième guerre mondiale, et dont la vitalité a été une nouvelle fois mise à l'épreuve par la catastrophe de Tchernobyl, veut avoir de bonnes relations avec tous. Nous voulons la paix, la stabilité et la prospérité.

Il est de notre devoir et du devoir de la communauté mondiale de répondre aux aspirations et aux espoirs de nos peuples, pour que cette fin du deuxième millénaire s'inscrive dans l'histoire comme une époque d'occasions saisies et non d'occasions manquées.

Je souhaite au Président et au Secrétaire général plein succès dans leur difficile et noble tâche.

Le PRESIDENT : Au nom de l'Assemblée générale, je voudrais remercier le Président du Conseil des ministres de la République socialiste soviétique de Biélorussie de son importante déclaration.

M. Viacheslav F. Kebich, Président du Conseil des ministres de la République socialiste soviétique de Biélorussie, est escorté de la tribune.

M. KASIM (Jordanie) (interprétation de l'arabe) : C'est un grand plaisir pour moi de voir S. E. M. de Marco présider la présente session de l'Assemblée générale. Son élection méritée à ces hautes fonctions est une marque de la grande estime dont il jouit personnellement et dont jouit son pays. C'est aussi une marque de confiance en son habileté à conduire les travaux de cette session avec l'efficacité et la sagesse qui en assureront le succès.

M. Kasim (Jordanie)

Je suis également ravi de pouvoir exprimer notre reconnaissance à son prédécesseur, M. Joseph Garba, pour la façon magistrale dont il a conduit les travaux de la quarante-quatrième session de l'Assemblée générale.

Enfin, je tiens à rendre hommage au Secrétaire général, M. Javier Pérez de Cuéllar, pour ses initiatives et ses efforts inlassables au service de la cause de la paix. A cet égard, je voudrais mentionner son précieux rapport sur l'activité de l'Organisation, laquelle, sous sa direction, a accompli de grandes réalisations l'an dernier dans de nombreuses régions et à différents niveaux. Nous nous réjouissons de pouvoir poursuivre notre coopération avec le Secrétaire général et nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour l'aider à s'acquitter de sa noble tâche.

Au cours des dernières décennies, mon pays a été en butte à une situation régionale d'une extrême complexité, résultant de la situation internationale qui a suivi la première guerre mondiale. Si pour nous, petit pays, le fardeau a été lourd, il n'a toutefois pas empêché le Gouvernement jordanien de concevoir une philosophie fondée sur des bases solides qui sont compatibles avec notre héritage national, religieux et culturel et avec notre ouverture sur le reste de l'humanité et avec nos échanges au sein d'un monde dont la continuité et le progrès ne peuvent être garantis que par la seule légalité internationale.

En 1945, avec six autres Etats arabes, la Jordanie a fondé la Ligue des Etats arabes, première organisation régionale, qui a précédé la création des Nations Unies, dont nous avons fait nôtres les nobles principes. La Jordanie a toujours agi avec la plus grande modération et le plus grand réalisme face aux différentes crises, problèmes et événements qu'a connus notre région. Cela est conforme à la façon même dont la société jordanienne est composée, en tant que pays qui respecte la primauté du droit et la participation démocratique. En dépit de l'agitation régionale tout autour d'elle, la Jordanie a réussi à édifier une société caractérisée par l'ouverture, qui s'intensifie constamment dans un climat de tolérance et de calme dialogue. Le peuple jordanien a pris part au processus d'édification par le biais d'un exercice responsable de la démocratie, qui n'a été troublé que par la situation qui a prévalu après la guerre de juin 1967. Aujourd'hui que la Jordanie a, conformément aux souhaits palestiniens et arabes, décidé de couper ses liens juridiques et administratifs avec la Rive occidentale occupée, le Parlement a repris ses travaux dans un climat d'ouverture et de pleine

M. Kasim (Jordanie)

démocratie. Nous sommes décidés à sauvegarder et même à renforcer cette démocratie jusqu'à ce qu'elle arrive à pleine maturité, et prenne racine et englobe tous les aspects de la vie de notre société.

Cette évolution se produit à un moment où s'amorce un tournant universel et caractéristique vers la démocratie, comme en témoignent les récentes transformations en Europe de l'Est qui sont l'expression du désir des divers pays qui composent la région de jouir de leur liberté et de s'engager sur la voie du développement social et économique de leurs pays. Nous attendons beaucoup de l'expérience que nous faisons de la démocratie et nous espérons que le climat de liberté et de participation populaire gagnera le monde entier, de façon à englober tous les Etats et tous les peup'es qui aspirent à exercer leur droit de vivre à l'abri des pressions, de la dépendance et de l'hégémonie.

M. Kasim (Jordanie)

Les crises successives qu'a connues ces dernières décennies la région du Moyen-Orient ont entravé le développement de cette partie vitale du monde, en dépit de ses abondantes richesses. Cela a suscité un sentiment de frustration et d'amertume parmi la population de la région. L'impossibilité de trouver des solutions globales et durables à ces crises crée un état de constante tension dans la région, ainsi qu'un climat psychologique général marqué par un sentiment d'injustice et d'hostilité. Cela a sérieusement aggravé les complexités sociales et économiques de la situation dans la région.

En fait, toute la région est devenue un terrain fertile pour toutes sortes d'extrémismes. Si nous voulons faire face à une telle situation, nous devons en priorité absolue reconnaître le droit des peuples de la région à une vie libre et digne. Cela en retour exige que des efforts sincères soient faits pour créer un climat propice qui se fonde sur la nature globale et universelle des droits de l'homme et sur le respect de la légitimité internationale qui sont consacrés dans la Charte et les résolutions des Nations Unies.

Malgré l'injustice et la frustration que connaissent les peuples de la région du Moyen-Orient, ceux-ci sont d'autant plus désireux d'accroître le rôle des Nations Unies et de le renforcer dans tous les domaines, notamment lorsque ce rôle contribue à l'établissement et au maintien de la paix.

La fin de la guerre froide a suscité l'espoir que, la rivalité entre superpuissances n'existant plus, tous les efforts seront désormais axés sur les travaux entrepris dans le cadre des Nations Unies. Cependant, des indices donnent à penser que certaines puissances auraient tendance à envisager les récents événements positifs comme une victoire et à tirer parti de ces événements pour accroître leurs propres gains en imposant leur volonté à d'autres Etats. Notre région et les peuples qui y vivent ont payé cher la rivalité entre superpuissances au cours de la guerre froide. C'est pourquoi ils espèrent que la fin de la guerre froide permettra de mettre définitivement un terme à la polarisation et à éliminer toutes les tentatives à l'hégémonie et à l'exploitation de telle sorte que la détente internationale puisse bénéficier à toute l'humanité et aboutir à la primauté des principes de la loi, de la justice et de l'égalité dans ce monde.

Aujourd'hui, notre région et le monde entier vivent dans un état d'extrême tension du fait de la crise du Golfe. La Jordanie a lancé des appels et déployé des efforts pour que cette crise soit réglée d'une façon conforme aux principes de

M. Kasim (Jordanie)

la Ligue des Etats arabes et propre à empêcher la dérive continue vers une explosion militaire qui menace la sécurité de la région, la place devant le danger d'une catastrophe certaine et met en danger la paix et la sécurité internationales.

Conscient du danger qui pèse sur la région et sur ses peuples, S. M. le Roi Hussein - depuis le début de la crise - a fait et continue de faire, avec d'autres dirigeants arabes, des efforts sincères et vigoureux pour trouver une solution pacifique à cette crise.

La Jordanie, pays civilisé qui respecte ses obligations au titre de la Charte des Nations Unies, ne peut et ne saurait approuver le recours à la force comme moyen de régler les différends entre Etats. Elle n'accepte pas non plus l'occupation du territoire d'autrui, n'appuie ni ne reconnaît de changements démographiques ou politiques découlant de la guerre dans notre région ou ailleurs dans le monde. Par conséquent, la Jordanie n'a pas reconnu la décision d'annexer le Koweït. La Jordanie a demandé et continue de demander que le rétablissement de la légitimité dans ce pays arabe s'effectue par le retrait du pays envahisseur, qui serait suivi par la recherche d'une solution permanente au différend entre l'Iraq et le Koweït dans un contexte arabe.

Il est regrettable que les efforts déployés pour résoudre la crise dès son début dans son contexte régional n'aient pas été suffisamment encouragés et appuyés. Certains ont même essayé de les entraver, ce qui a abouti à une rapide détérioration de la situation, puis à une escalade mutuelle. Cette escalade, en retour, a accru la rigidité des positions et placé la région entière devant de très sombres perspectives. Aujourd'hui, plusieurs semaines après le début de la crise, nous sommes plus convaincus encore qu'une solution ne pourra être obtenue que grâce à des efforts sincères et sérieux accomplis par les Etats arabes, efforts qui devront être appuyés et soutenus par la communauté internationale si nous voulons éviter une tragédie dont les effets ne se limiteront pas à une seule partie.

Cela ne signifie nullement qu'il y ait contradiction entre ce que nous, les Etats arabes et d'autres, demandons, à savoir un règlement qui s'inscrive dans le contexte panarabe, et les efforts qui peuvent être déployés par la communauté internationale - dont nous faisons partie - dans le contexte des Nations Unies et conformément à sa charte. Nous estimons que ces deux efforts devraient se compléter et être mutuellement facilités par les deux parties.

M. Kasim (Jordanie)

Le fait que nous vivons dans la région du Moyen-Orient nous rend plus sensibles aux dangers inhérents à la situation explosive qui règne dans cette région, étant donné les armes de destruction massive qui s'y trouvent, qu'elles appartiennent aux parties régionales ou fassent partie de l'important renforcement militaire étranger qui se poursuit depuis le début de la crise. Cela constitue une raison de plus pour que nous ne ménagions aucun effort en vue d'éviter aux peuples de la région et aux générations futures les dangers d'un conflit armé qui, s'il devait avoir lieu, atteindrait des dimensions imprévisibles et inimaginables.

Nous espérons que tout le monde comprendra que nous n'avons pas pris notre position sur cette crise et ses dangereuses ramifications pour plaire à une partie ou à une autre. Nous avons adopté notre position conformément à nos principes et à notre résolution de sauvegarder la sécurité des pays et des peuples de la région. Dans ce contexte, nous ne pouvons qu'exprimer notre étonnement devant les réactions nerveuses - que nous entendons et dont nous sentons les effets - que provoque notre position de principe, selon laquelle nous rejetons l'occupation du territoire d'autrui par la force tout en oeuvrant en faveur d'une solution pacifique et honorable de cette crise. Nous sommes directement affectés par les graves conséquences négatives de cette crise d'une façon qui ne nous permet ni de l'ignorer ni de rester indifférents.

M. Kasim (Jordanie)

Notre engagement envers le Conseil de sécurité et ses résolutions est dicté par notre adhésion à la Charte. Nous ne pouvons nous y tenir de manière sélective ou saisonnière. La Jordanie a annoncé son adhésion aux résolutions récentes du Conseil de sécurité relatives à la crise. D'où notre application de la résolution du Conseil de sécurité imposant des sanctions à l'encontre de l'Iraq, en dépit de ses effets dévastateurs pour notre économie nationale, qui compromettent à tous égards la Jordanie à l'heure actuelle et à l'avenir.

Nous avons été le premier Etat à demander des consultations avec le Conseil de sécurité concernant les difficultés économiques particulières qui découleront de notre observation de la résolution 661 (1990) du Conseil de sécurité, conformément à l'Article 50 de la Charte. Il est malheureux de voir que certains souhaitent se servir de cette question pour exercer sur nous des pressions et pour nous amener à appuyer des positions et des politiques dont nous sommes persuadés qu'elles provoqueront des destructions dans la région.

Nous espérons que la communauté internationale se rendra compte des grandes difficultés économiques auxquelles notre économie doit faire face du fait de la crise. Outre les fardeaux qui résultent de notre application de la résolution 661 (1990), nous avons commencé à connaître une dégradation de la situation à la suite des problèmes humanitaires qui affligent les Jordaniens travaillant au Koweït et ailleurs, qui ont perdu tous leurs biens et qui rentrent en grand nombre.

La Jordanie fait face aussi à l'arrivée de centaines de milliers de ressortissants d'autres pays venant d'Iraq et du Koweït. Aider d'aussi nombreuses personnes impose un fardeau extrêmement lourd que notre économie est incapable d'assumer. Il est regrettable que tout cela arrive au moment où nous devons faire face à une situation qui ressemble beaucoup à un état de siège.

La Jordanie, face à la crise et à ses effets en général, n'a pas d'autre choix que de poursuivre ses efforts, avec d'autres Etats arabes et d'autres parties, pour prévenir un affrontement militaire et préparer le terrain à l'instauration d'un climat propice à la réalisation d'une solution permanente à la crise, qui garantira les intérêts de toutes les parties et les mettra en mesure d'assumer leurs responsabilités envers la région et ses ressources qui sont importantes pour la civilisation de l'humanité, de manière à pouvoir instaurer et maintenir la paix dans la région, à l'abri de tout prétexte de présence étrangère. Nous voudrions souligner qu'une participation arabe sincère, objective et impartiale doit

M. Kasim (Jordanie)

constituer une partie intégrale de toute solution offerte par les Nations Unies à cette crise, car nous croyons fermement que toute solution imposée de l'extérieur n'a aucune chance d'aboutir.

Sur l'autre versant de la région du Moyen-Orient où, bien que 23 années se soient écoulées depuis son adoption par le Conseil de sécurité, une autre résolution, à savoir la résolution 242 (1967) du Conseil de sécurité, n'est toujours pas appliquée. Israël continue, à ce jour, d'occuper les territoires dont le Conseil de sécurité lui a demandé de se retirer. Le peuple palestinien continue à vivre sous un colonialisme extrêmement brutal, malgré les nombreuses résolutions adoptées par le Conseil condamnant les divers aspects de ce colonialisme, qu'il s'agisse de l'annexion de la Jérusalem arabe et des hauteurs syriennes du Golan ou de l'établissement de colonies de peuplement dans les territoires palestiniens et d'autres actes d'oppression, y compris l'expulsion de Palestiniens de leurs terres, qui font partie d'un plan visant à vider ces terres de leur peuple. Aucune de ces résolutions n'a réussi à être appliquée. Israël a trouvé des amis disposés non seulement à l'aider à ne pas appliquer les résolutions du Conseil de sécurité, mais aussi à entraver ses travaux et à paralyser sa capacité à prendre des décisions sur la question, rendant ainsi difficile au Conseil de se réunir, ne fût-ce que pour examiner la situation dans les territoires occupés.

Cela a encouragé Israël à persister dans ses plans colonialistes, dont les thèmes et le contenu ne sont désormais plus l'apanage de groupes extrémistes ou marginaux, mais sont devenus la politique officiellement proclamée du Gouvernement israélien. Dans les directives politiques qui constituent la plate-forme du Gouvernement actuel en Israël, rendue publique en juin dernier, il est dit que :

"le droit éternel du peuple juif à 'Eretz Israël' ne saurait être mis en question. Il est lié à son droit à la paix et à la sécurité."

Tenant compte que la définition du prétendu "Eretz Israël" comprend au moins l'Etat d'Israël et les territoires palestiniens occupés en 1967, il devient clair qu'Israël a rejeté ainsi les fondements mêmes sur lesquels ont reposé tous les efforts de paix des deux dernières décennies, à savoir la formule qui permettrait d'échanger les territoires occupés contre la paix.

Israël a également vu dans l'évolution internationale récente l'occasion de réaliser un changement démographique massif et définitif dans les territoires occupés en limitant les options offertes aux Juifs qui émigrent d'Union soviétique

M. Kasim (Jordanie)

et en assurant que leur seule destination soit Israël, dans le but de les réinstaller dans les territoires occupés lorsque les conditions s'y prêteraient. Il convient aussi de rappeler que le Premier Ministre d'Israël, Yitzhak Shamir, a déjà déclaré que "l'immigration est une grande affaire qui exige l'existence d'un grand Israël".

Tout en reconnaissant que la liberté d'émigrer d'Union soviétique et d'autres Etats d'Europe de l'Est est le résultat d'une évolution intérieure dans ces sociétés, il ne faut pas, toutefois, oublier les pressions énormes et les efforts continus déployés par Israël et ses partisans pour assurer que tous les émigrants se rendent en Israël, qui voit en eux le principal instrument devant lui permettre de réaliser ses visées expansionnistes.

Ainsi, alors que nous nous félicitons de l'évolution positive récente en Union soviétique et dans les Etats d'Europe de l'Est, nous estimons qu'attribuer au peuple palestinien les conséquences de cette immigration dans leurs terres représente une autre injustice historique à leur égard, en contradiction avec les textes mêmes et les instruments sur lesquels est fondé le droit à l'immigration, énoncé notamment dans l'Acte final d'Helsinki et les accords connexes, qui comprennent le droit d'un ressortissant de quitter son pays et d'y retourner. C'est pourquoi il n'est que logique que les Palestiniens contestent la légitimité de l'immigration de citoyens d'autres Etats dans leur territoire, au moment où ils en sont expulsés et où le droit de retour leur est refusé.

M. Kasim (Jordanie)

En l'absence d'un règlement pacifique, global et durable du problème palestinien et du conflit arabo-israélien, la poursuite de cette immigration constitue une violation des droits du peuple palestinien à sa patrie nationale et une menace à la sécurité nationale des Etats voisins. En fin de compte, cela encouragera les milieux dirigeants israéliens à vider les territoires occupés de leurs habitants autochtones et à les remplacer par un grand nombre d'immigrants, et ce, d'autant plus que les ressources naturelles limitées de la région pourraient sérieusement limiter sa capacité d'absorber ces immigrants, ce qui augmenterait le risque de voir Israël mettre en oeuvre un plan d'expulsion massive de Palestiniens de leur patrie.

Dès le début de sa tragédie nationale, le peuple palestinien a démontré qu'il lui est impossible de renoncer à ses droits légitimes. Il a continué à s'opposer à l'appareil répressif israélien en consentant des sacrifices illimités afin de parvenir à son objectif : l'autodétermination et l'indépendance nationale sur son sol - comme c'est le cas pour tous les autres peuples. Sa lutte est parvenue à son paroxysme au cours des trois dernières années, grâce au soulèvement populaire continu, l'Intifada, contre l'occupation israélienne. Dans sa façon de traiter l'Intifada, Israël a révélé son vrai visage et démontré que sa prétention d'être un état démocratique respectueux des droits de l'homme est sans fondement. Cela a également prouvé que la logique de la puissance et le désir d'expansionnisme dominant la pensée israélienne, qui considère toujours l'Intifada comme un problème de sécurité plutôt qu'un problème politique, c'est-à-dire comme la révolte d'un peuple aspirant à l'indépendance avec lequel Israël doit s'arranger afin de trouver un règlement politique approprié. Dans ce contexte, l'occupation israélienne représente une anomalie, voire un anachronisme en cette époque où nous voyons la fin du colonialisme dans une nouvelle ambiance de liberté et de démocratie.

Il est regrettable que le processus de paix au Moyen-Orient ait été bloqué avant même que n'éclate la crise du Golfe, et qu'Israël et ses partisans misent sur la continuation de cette crise pour en tirer certains avantages, notamment une régression dans la recherche d'une solution pacifique au problème palestinien. Il convient de noter, cependant, qu'Israël et ses partisans sont les parties les plus favorables à une épreuve de force militaire et qu'ils la favorisent comme un moyen de mettre fin à la crise du Golfe.

M. Kasim (Jordanie)

La crise a révélé les dangers qui pourraient découler de la poursuite de la dégradation de la situation au Moyen-Orient. Il s'agit de dangers ayant des effets d'une portée considérable et dévastateurs qui dépassent les frontières de la région. Par conséquent, il est aujourd'hui plus que jamais nécessaire d'appliquer les résolutions du Conseil de sécurité. Ces résolutions constituent la base juridique et politique de tout règlement pacifique dans la région. Le monde est pratiquement unanime à déclarer que le moyen approprié de parvenir à un tel règlement honorable et durable passe par une conférence de paix internationale à laquelle toutes les parties au conflit et les cinq membres permanents du Conseil de sécurité participeraient, et ce, d'autant plus que grâce à l'état de détente internationale, cette idée a été écartée du contexte de la rivalité entre les superpuissances.

Les événements récents ont démontré que la paix ne régnera pas dans le monde uniquement parce que la rivalité entre les superpuissances a pris fin et la détente s'est installée entre elles. Ils ont également prouvé que le passage du temps, loin de mettre fin automatiquement aux crises non résolues a tendance au contraire à les aggraver et à les compliquer. Ces événements montrent que le fait de choisir des critères différents ou contradictoires dans les domaines politique, juridique et moral ne sert pas la cause de la justice et de la paix dans le monde. Ce dont notre région a le plus besoin aujourd'hui, c'est d'un seul critère pour régir les relations entre ses Etats dans le cadre d'une légitimité internationale, non sélective, afin que la région puisse évoluer en harmonie plutôt qu'en contradiction avec les événements positifs qui se produisent dans le monde. Dans ce contexte, nous considérons les propositions formulées à cette tribune il y a deux jours par le Président français, S. E. François Mitterrand, et la proposition soviétique préconisant la tenue d'une conférence de paix dans la région comme des idées méritant d'être examinées attentivement. En Jordanie, nous resterons, comme toujours, disposés à coopérer avec les Nations Unies et avec nos amis en vue de trouver une solution pacifique aux problèmes de notre région pour que ses Etats et ses peuples puissent, après toutes les souffrances qu'ils ont endurées, enfin vivre dans la liberté et dans la dignité, déterminer leur avenir et contribuer, sur la base de l'égalité et du partenariat, à la création d'un nouvel ordre mondial permettant à la paix et la justice d'avancer ensemble, car l'une ne peut exister sans l'autre.

La séance est levée à 13 h 20.